

Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie

Sou1997-1019

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 04

Fax 01 40 77 85 09

CREDOC-DIRECTION
IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du Centre.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS
LE DIFFUSER

Crédoc - L'action sociale des caisses
de retraite. Juillet 1997.

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

ENTREPRISE DE RECHERCHE



L'ACTION SOCIALE

DES CAISSES DE RETRAITE

Ce document contient les résultats de l'étude menée par
le département Evaluation des Politiques Sociales
du CREDOC pour la FNIRR

Pierre LE QUÉAU

**Directeur de recherche
Responsable du département
Évaluation des Politiques Sociales**

Juillet 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Introduction	5
<i>PREMIER CHAPITRE :</i>	
LE PROFIL DES PERSONNES INTERROGEES	10
<i>SECOND CHAPITRE :</i>	
DES RETRAITES SATISFAITS DU PRESENT	15
2.1. Le logement	15
2.2. La sociabilité.....	20
2.3. La santé.....	26
<i>TROISIEME CHAPITRE :</i>	
UN FACTEUR D'INCERTITUDE POUR DEMAIN	32
<i>QUATRIEME CHAPITRE :</i>	
LES ATTENTES A L'EGARD DES CAISSES DE RETRAITE	38
<i>CINQUIEME CHAPITRE :</i>	
L'IMAGE DES CAISSES DE RETRAITE	47
Conclusion	52
Annexe :	
Questionnaire et résultats d'ensemble	56

INDEX DES TABLEAUX

	<i>Page</i>
Tableau n° 1 : Motivations de ceux qui ont déménagé au cours des cinq dernières années ou ont l'intention de le faire dans les cinq prochaines années.....	18
Tableau n° 2 : Motivations de ceux qui ont déménagé au cours des cinq dernières années ou ont l'intention de le faire dans les cinq prochaines années, selon la situation familiale	18
Tableau n° 3 : Motivations de ceux qui ont fait des travaux au cours des cinq dernières années ou ont l'intention d'en faire dans les cinq prochaines années.....	19
Tableau n° 4 : Descendance	21
Tableau n° 5 : Participation à la vie associative	24
Tableau n° 6 : Connaissance et utilisation des différents services	38
Tableau n° 7 : Actions dont on pense qu'elles pourraient être utiles plus tard, en fonction du type de retraité.....	41
Tableau n° 8 : Préoccupation en fonction du type de retraité.....	43
Tableau n° 9 : Jugements portés sur les services.....	45
Tableau n° 10 : L'image des caisses de retraite.....	50

INDEX DES GRAPHIQUES

	<i>Page</i>
Graphique n° 1 :	Structure par âge de la population interrogée 10
Graphique n° 2 :	Situation familiale, selon l'âge 12
Graphique n° 3 :	Situation matrimoniale selon le sexe 13
Graphique n° 4 :	Structure par âge, selon le sexe 14
Graphique n° 5 :	Préoccupation pour la perte d'autonomie 15
Graphique n° 6 :	Proportion de ceux qui ont déménagé au cours des cinq dernières années, selon l'âge..... 16
Graphique n° 7 :	Proportion de ceux qui ont l'intention de déménager, au cours des 5 prochaines années, selon l'âge 17
Graphique n° 8 :	Proportion de ceux qui ont des contacts avec leurs enfants, petits-enfants, et amis..... 22
Graphique n° 9 :	Satisfaction à l'égard des contacts, selon la situation familiale.... 23
Graphique n°10 :	Préoccupation à l'égard de la solitude, selon la situation familiale 23
Graphique n°11 :	Proportion de départs en vacances au cours des douze derniers mois, selon l'âge..... 25
Graphique n°12 :	Proportion de ceux qui ne partent jamais en vacances, selon la situation familiale..... 26
Graphique n°13 :	Perception de l'état de santé..... 26
Graphique n°14 :	Préoccupation en matière de santé 27
Graphique n°15 :	Préoccupation en matière de santé, selon l'hospitalisation au cours des cinq dernières années 28
Graphique n°16 :	L'information selon l'état de santé perçu 29
Graphique n°17 :	Jugement sur le déroulement de la retraite 30
Graphique n°18 :	Jugement sur la retraite, selon l'âge..... 31
Graphique n°19 :	Perception de l'état de santé, selon l'âge 32
Graphique n°20 :	Importance relative des différents types de retraités 34
Graphique n°21 :	Attentes pour l'avenir..... 39
Graphique n°22 :	Préoccupation pour l'avenir 42
Graphique n°23 :	Attentes en matière d'information/conseil..... 45
Graphique n°24 :	Le rôle des caisses de retraite 47
Graphique n°25 :	Le rôle des caisses de retraite, selon l'âge 48
Graphique n°26 :	Attentes en matière d'information/conseil, selon l'âge 49
Graphique n°27 :	Confiance dans les caisses de retraite, selon l'âge..... 49

INTRODUCTION

INTRODUCTION

A l'heure où les caisses de retraite se trouvent confrontées à de profonds changements structurels, qui tiennent autant à la pression démographique continue qui s'exerce sur elles, qu'à des réformes institutionnelles qui leur ont plus récemment été imposées, la Fédération Nationale des Institutions de Retraites par Répartition (FNIRR) a commandé au CREDOC une étude auprès de leurs adhérents, afin d'envisager quelle forme pourrait prendre, dans les années à venir, l'action sociale qu'elles leur proposent.

Aujourd'hui, cette partie de leur activité est assez diverse et concerne de nombreux domaines : la prévention-santé contre les effets du vieillissement, les loisirs et les vacances, l'aide à domicile, etc. Or les réformes en cours, doivent se traduire à plus ou moins brève échéance, par une réduction des budgets consacrés à l'action sociale. Pour cette première raison, il convient donc pour les caisses de retraite de redéfinir ce qu'elles peuvent continuer de proposer à leurs adhérents. D'autre part, il est clair que la population des retraités a connu des changements pour le moins importants au cours des vingt dernières années, non seulement d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif. Les personnes qui quittent aujourd'hui le monde du travail, bénéficient en effet bien souvent de moyens financiers si ce n'est confortables, disons pour le moins suffisants et réguliers, et sont plutôt en bonne santé ¹. Les progrès de la médecine, par ailleurs, leur laissent entrevoir une espérance de vie telle que la retraite ne peut plus seulement apparaître, de nos jours, comme une «fin», mais comme le commencement d'une nouvelle vie. Il est dès lors évident que de telles modifications ne peuvent être sans conséquence sur ce que les retraités peuvent attendre des caisses de retraite.

¹ Pour un rappel de l'évolution des conditions socio-économiques des retraités mais aussi de leurs aspirations, on peut se reporter à la synthèse de R. ROCHEFORT parue dans *Consommation et modes de vie* : «Les défis du vieillissement. Vers une société plus frileuse ?», CREDOC, n° 63, décembre 1991.

L'enquête que nous avons menée a donc consisté à interroger un échantillon assez large de retraités (812 personnes) afin de mieux connaître ce qu'ils vivent aujourd'hui, la manière dont ils conçoivent leur retraite en général, et les attentes qu'ils nourrissent, en particulier, à l'égard de leur caisse de retraite.

Cet échantillon a été constitué de manière aléatoire à partir des fichiers communiqués par les caisses de retraite, après qu'elles aient informé leurs adhérents et obtenu leur accord pour répondre à nos questions. Pour la rédaction du questionnaire, nous nous sommes en outre appuyés sur une réunion de groupe qui s'est tenue en soirée le 6 mars, à Paris, et à laquelle a participé une dizaine de retraités, adhérents de la CIRSE. L'ensemble des thèmes de cette étude ont été abordés de manière assez libre au cours d'un débat qui a duré une heure et demie, environ. Par la suite, tous les entretiens auprès de l'échantillon de plus de 800 personnes, ont été réalisés par téléphone dans le courant du mois de mai 1997.

L'impression générale qui se dégage de cette étude, est que les retraités que nous avons interrogés apparaissent dans l'ensemble comme des gens plutôt satisfaits et heureux de leur sort, manifestement plus désireux de jouir du présent, que de se préoccuper d'un avenir dont ils sont certains qu'il leur réservera moins de bonheur. Aussi le plus grand nombre ne s'inquiète-t-il pas réellement de prendre toutes les mesures qui s'imposeraient pour être sûr de pouvoir faire face, plus tard, aux difficultés liées à un âge plus avancé.

Il est clair que cette impression d'ensemble tient en partie à la structure de l'échantillon que nous avons interrogé dans la mesure où celui-ci compte une majorité de retraités plutôt jeunes. Or ce sont eux, bien sûr, qui se révèlent les plus sereins ou, à tout le moins, les moins soucieux du présent.

L'inquiétude en effet, mais ce constat est presque trivial, avance à mesure que l'on vieillit. Ou bien à mesure que la santé s'amenuise car, à âge égal, y compris parmi les plus jeunes des retraités, ceux qui ont connu des problèmes de santé ayant nécessité une hospitalisation, par exemple, se montrent beaucoup plus sensibles que les autres à ce qu'il convient de prévoir pour se préserver, autant que possible, des chances de bien vieillir.

Le sentiment de solitude, aussi, et cela rejoint les conclusions d'une autre étude menée par le CREDOC en 1993, est un des facteurs déterminant cette sensibilité ². La santé apparaît donc comme l'élément fondamental qui structure les attentes des retraités à l'égard des caisses de retraites, notamment, et un accident dans ce domaine, comme le montre R. ROCHEFORT dans la synthèse citée plus haut, constitue véritablement l'une des trois «ruptures» essentielles qui bouleversent profondément leur vie, les deux autres événements marquants étant la cessation d'activité et le veuvage.

Ce constat que l'on peut faire au vu des résultats de notre enquête, et qui nous invite à pondérer ce qui aurait pu apparaître au premier abord comme une certaine «insouciance» des retraités, rejoint un des propos des participants de la réunion de groupe que nous avons organisée en amont du sondage. Les personnes invitées à débattre, nous ont en effet éclairé sur le sens qu'ils donnent à cette attitude désinvolte, d'une certaine manière, à l'égard de l'avenir. **Loin de méconnaître, au fond, les risques qu'ils encourent, ils pensent au contraire ne les savoir que trop : l'inéluctabilité du vieillissement et de ses désagréments, et puis la solitude. Ce n'est pas non plus par refus de les considérer, c'est plutôt par un certain esprit de fatalisme qu'ils préfèrent résolument se tourner vers le présent pour en jouir autant que possible.**

² *Le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 60 ans et plus*, collection des rapports, n° 147, juillet 1994. Cette étude montrait en outre que les problèmes de santé sont un des facteurs déterminant le sentiment de solitude.

Cette attitude n'est donc pas sans conséquence sur ce que les retraités peuvent attendre en matière d'action sociale de la part des caisses de retraite. Sur ce point l'alternative est simple : **ou bien on est en bonne santé et l'on partage sa vie avec son compagnon et ses amis, et on n'en attend pas vraiment grand chose, si ce n'est le fait d'être là pour proposer son aide lorsque le temps des soucis viendra ; ou bien on a déjà été ébranlé par un «coup de semonce», et les attentes que l'on nourrit se font sensiblement plus précises.**

Toutefois, lorsqu'on leur demande de se projeter dans l'avenir, c'est bien la plupart des personnes interrogées qui place la santé au rang de première (et unique ?) préoccupation.

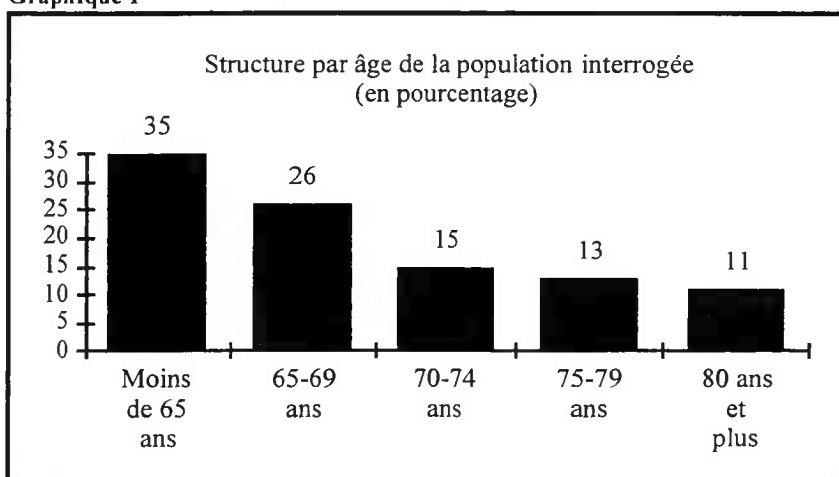
Il est donc clair que c'est dans ce domaine que les caisses de retraite sont fondées à apporter leur soutien aux retraités, et même à mener des actions plutôt volontaristes destinées à promouvoir la prévention du vieillissement. Encore qu'on puisse imaginer que la forme que pourrait prendre cette aide ne soit pas la même selon les publics. Les plus jeunes, et donc les plus autonomes, n'expriment que le besoin d'avoir un «réfèrent», en quelque sorte, à qui s'adresser directement pour obtenir toute l'information ou le service dont ils ont besoin à un moment donné concernant certes la santé au premier chef, mais aussi d'autres domaines plus divers.

PREMIER CHAPITRE :
Le profil des personnes interrogées

L'échantillon que nous avons constitué à partir du fichier des caisses de retraite présente un certain nombre de caractéristiques qu'il convient de souligner d'emblée, dans la mesure où elles vont très directement déterminer un certain nombre de résultats.

En ce qui concerne l'âge, en premier lieu, la population de notre échantillon apparaît sensiblement plus jeune que la population française âgée d'au moins 60 ans. La différence, toutefois, par rapport à la structure par âge de cette population, n'apparaît nettement qu'aux extrémités de notre "pyramide" des âges : notre échantillon comprend en effet 35% de personnes âgées de moins de 65 ans, au lieu de 20% ; et 11% de personnes âgées de 80 ans et plus, au lieu de 18%. Dans les tranches d'âge intermédiaires, par conséquent, l'écart à la moyenne se fait moins important.

Graphique 1



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

La raison de ce décalage tient non seulement dans la structure par âge des fichiers des adhérents que nous avaient communiqués les caisses de retraite, plus jeune que la

structure de la population de référence, mais aussi dans les contraintes du recueil de l'information.

L'utilisation des fichiers informatiques des adhérents aurait en effet nécessité le dépôt d'autant de demandes d'autorisation à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) que de caisses de retraite impliquées dans l'étude. La multiplication des dossiers et les retards en découlant ont fait craindre un dérapage dans le calendrier du déroulement de l'enquête. Aussi la méthode retenue a-t-elle consisté à demander leur autorisation préalable aux personnes susceptibles d'être interrogées. Chaque caisse de retraite a donc adressé un courrier à 2 000 de ses adhérents les informant du sujet de l'étude et leur demandant leur accord pour nous communiquer leurs coordonnées.

25%, environ, des destinataires de ce courrier ont exprimé leur refus de participer à l'enquête : soit elles nous prévenaient qu'elles ne seraient pas joignables au moment du recueil de l'information, soit elles nous signifiaient leur refus de répondre à nos questions pour des raisons que nous n'avions pas à connaître, soit elles s'excusaient de se sentir dans l'incapacité de le faire. Un certain nombre de commentaires rédigés sur les cartes-réponses, laissent finalement penser que cette dernière raison semble avoir joué pour un nombre significatif de personnes parmi les plus âgées.

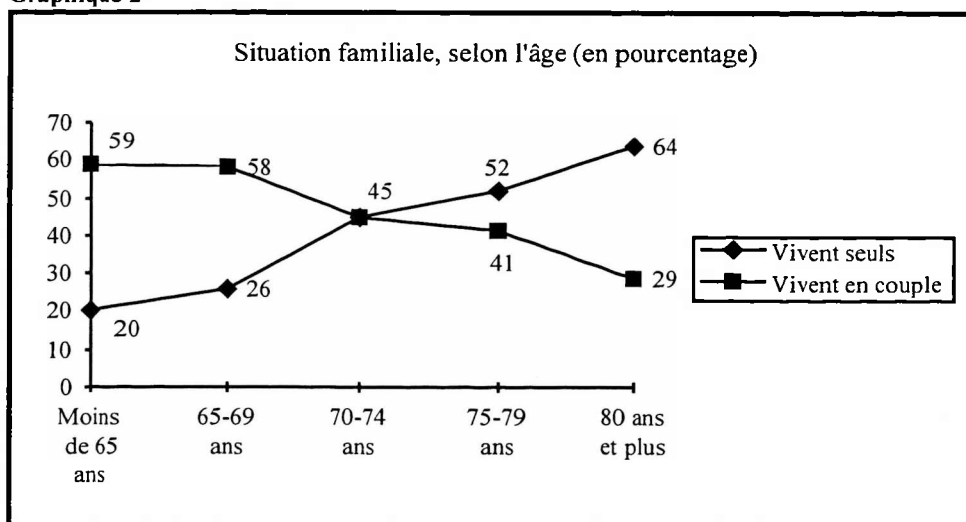
Il semble donc que cette méthode ait induit un principe de "sélection" qui a pu écarter *a priori* de notre investigation les personnes les plus âgées ou les moins bien portantes, et favoriser au contraire les plus jeunes, les plus disponibles pour ce type de démarche.

La seconde observation qui doit être faite sur la structure de notre échantillon, et qui n'est pas tout à fait étrangère à la première, d'ailleurs, porte sur la situation familiale des personnes interrogées.

A peine plus du tiers des personnes interrogées (34%, exactement) vivent seules, tandis que 48% vivent avec leur conjoint, et 18% avec d'autres personnes, essentiellement des enfants et/ou des petits-enfants hébergés. Dans ce calcul, bien entendu, ne sont pas pris en compte les personnes vivant dans une institution, maison de retraite ou résidence, dont le nombre n'excède d'ailleurs pas la dizaine, soit un peu plus de 1% de notre échantillon.

Or le fait de vivre seul n'est pas, loin s'en faut, une variable indépendante de l'âge, comme le montre le tableau suivant : le nombre de ceux qui vivent seuls tend à augmenter régulièrement avec l'âge, et il apparaît que c'est à partir de 70 ans que s'opère un basculement important. Avant cet âge, une majorité de retraités partagent leur vie avec leur conjoint ; après, le plus grand nombre d'entre eux vivent seuls.

Graphique 2



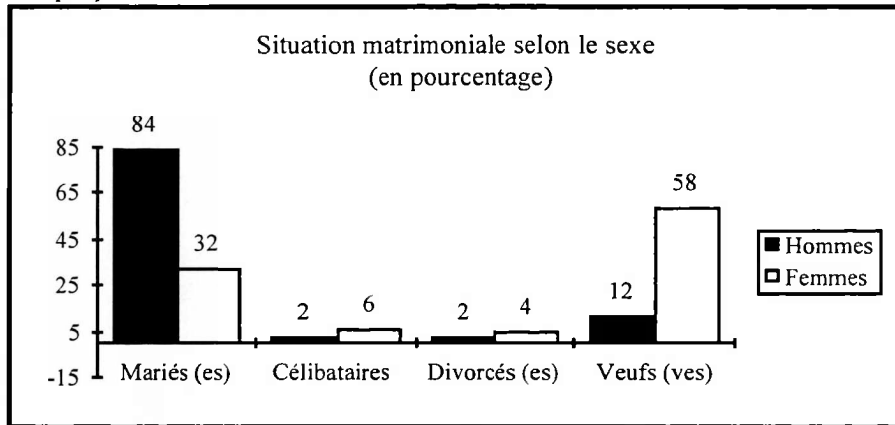
Source : CREDOC- FNIRR, mai 1997

Autrement dit, comme une conséquence directe de la structure par âge de notre échantillon, une large majorité des personnes qui le composent, vivent encore avec leur compagnon ou leur compagne.

84% de ces personnes qui vivent seules, sont des veufs... ou des veuves surtout, car les femmes sont ici largement surreprésentées puisque plus de la moitié d'entre elles, 58%, sont veuves, alors que 12% des hommes de notre échantillon seulement le sont.

De plus, il est vrai une majorité de ces personnes sont plutôt âgées puisque 58% d'entre elles, également, ont au moins 70 ans.

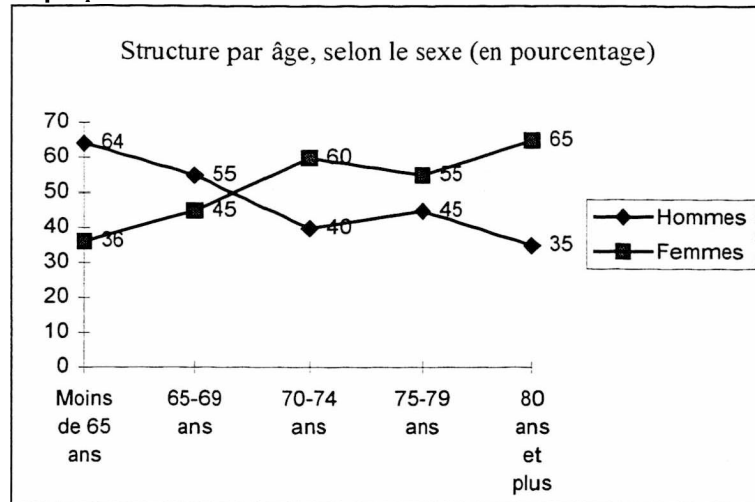
Graphique 3



Source : CREDOC-FNIRR, mai 1997

Il semble que dans les foyers où les deux conjoints vivent ensemble, ce soit plus souvent l'homme que la femme qui ait répondu à nos questions, tandis que parmi les foyers "mono-personnes", nous avons plus fréquemment rencontré des femmes. C'est ce qu'indique d'ailleurs l'examen de la structure par âge selon le sexe des personnes interrogées. Si les hommes représentent 64% des personnes de moins de 65 ans que nous avons interrogées, leur proportion diminue régulièrement jusqu'aux tranches d'âge supérieures à 70 ans, âge à partir duquel ce sont les femmes qui deviennent les plus nombreuses : elles vont, dans notre échantillon, jusqu'à compter 65% des personnes âgées de 80 ans et plus.

Graphique 4



Source : CREDOC- FNIRR, mai 1997

Notre échantillon comprend donc une part importante de retraités plutôt jeunes, vivant en couple, et donc encore préservés des difficultés inhérentes au vieillissement : les problèmes de santé, dont on verra toute l'importance plus loin, et l'isolement. Aussi se montrent-ils en général manifestement plus décidés à profiter de la "seconde" vie qui s'offre à eux, qu'à se soucier du lendemain.

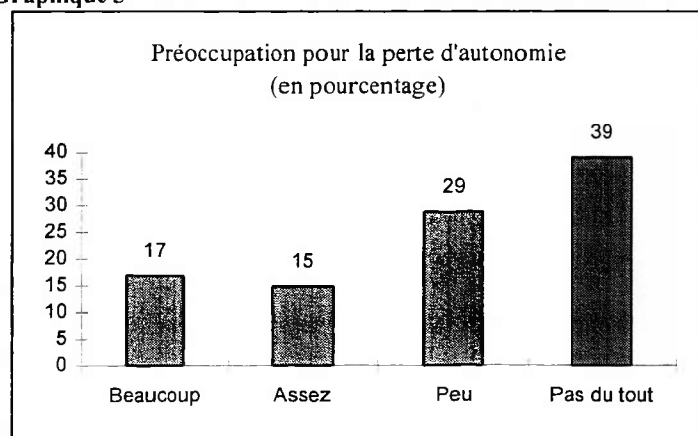
SECOND CHAPITRE : Des retraités satisfaits du présent

Au premier abord des résultats de cette étude, les retraités que nous avons interrogés apparaissent donc plutôt satisfaits de l'état des choses qu'ils vivent, dans quelque domaine que ce soit, et assez peu préoccupés, aujourd'hui, de ce qui pourrait leur arriver demain. Le questionnaire que nous avons soumis aux adhérents des caisses de retraite se proposait particulièrement de mesurer cette préoccupation dans trois grands domaines : le logement, la sociabilité et la santé.

2. 1. Le logement

En ce qui concerne le logement, en premier lieu, on peut résumer l'attitude des retraités par les résultats que nous avons obtenu à deux questions de perception globale : 51% des personnes interrogées, tout d'abord, se disent satisfaites de leur logement et estiment qu'il serait adapté s'il leur arrivait de perdre leur autonomie, contre 41% d'opinion contraire et 8% de personnes interrogées qui ne se prononcent pas. De plus, 68% d'entre elles déclarent par ailleurs se sentir «peu» ou «pas du tout» préoccupés par le risque de perdre leur autonomie.

Graphique 5



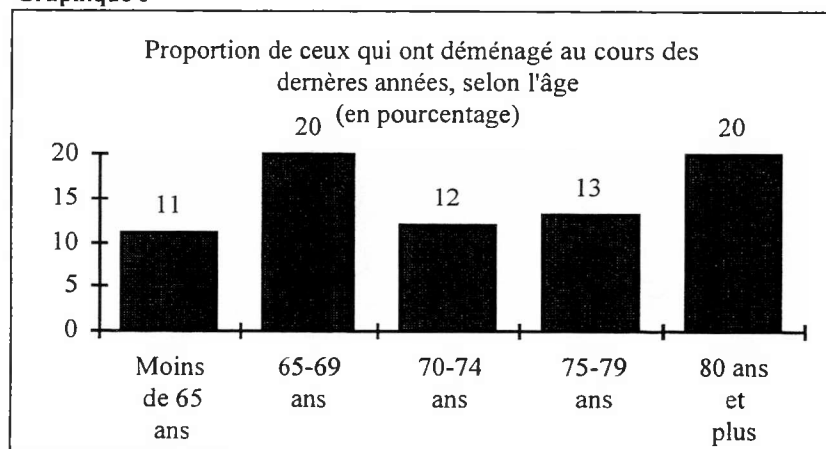
Source : CREDOC-FNIRR, mai 1997

Ces résultats, assez généraux, rejoignent complètement les conclusions que l'on peut tirer des observations faites sur quelques points plus factuels, concernant les dispositions que les retraités ont prises, ou comptent prendre, pour adapter leur logement afin de faire face au vieillissement.

Il apparaît à cet égard que 15% des personnes interrogées ont déménagé au cours des cinq dernières années, et que 9% ont l'intention de le faire dans les cinq années qui viennent. Au total, **ce sont donc 24% des personnes interrogées soit qui ont déménagé au cours des cinq dernières années, soit qui ont l'intention de le faire dans les cinq prochaines.**

La relation qui existe entre cette propension à déménager et l'âge du répondant, éclaire singulièrement sur les motivations liées à ces déplacements.

Graphique 6

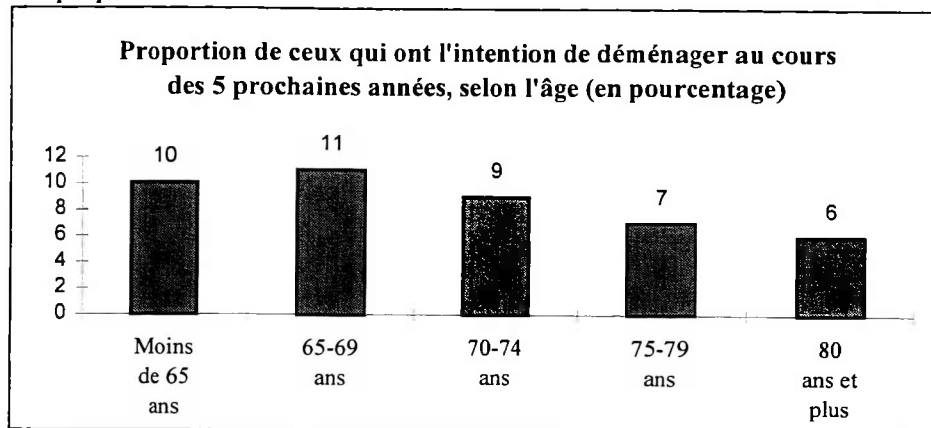


Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Ces déménagements correspondent donc ou bien à une nouvelle installation se produisant un peu après la cessation de l'activité professionnelle (surtout entre 65 et 69 ans), ou bien à la nécessité de quitter son logement pour entrer en maison de retraite. Il s'agit alors, dans le premier cas, de prendre possession d'une nouvelle résidence pour sa retraite, de laquelle on ne bougera ensuite pas, du moins tant que cela sera possible.

On peut s'en convaincre en constatant que l'intention de déménager décroît assez régulièrement avec l'âge.

Graphique 5



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Il est clair, hormis celles des personnes les plus âgées, que **les motivations de ces déplacements dépassent très largement le souci de faire face aux seuls inconvénients du vieillissement**, même si ceux-ci ne sont en effet pas tout à fait absents des choix des retraités qui s'installent dans leur nouvelle demeure. Quand on leur demande ce qui a déterminé leur déménagement (ou ce qui détermine leur intention de déménager), les retraités répondent certes qu'ils souhaitent un logement «plus pratique» (pour 24% d'entre eux), que cela correspond au désir d'«être moins isolés» (17%) mais cela tient aussi à une «question de budget», de «confort» ou bien il s'agit de «se rapprocher d'un enfant» (12% pour chacune de ces trois réponses). La principale raison invoquée reste celle qui est liée au départ, imposé ou volontaire, du dernier logement de la période d'activité (35%) : «l'appartement est devenu trop grand», «c'était un logement de fonction», «nous avons préféré quitter la ville»...

Tableau 1

Motivations de ceux qui ont déménagé au cours des 5 dernières années ou ont l'intention de le faire dans les 5 prochaines années	%
Pour quitter le logement de la période d'activité.....	35
Pour avoir un logement plus pratique.....	24
Pour être moins isolé.....	17
Pour une question de budget.....	12
Pour se rapprocher des enfants.....	12
Pour un logement plus confortable.....	12
Pour sa santé.....	10
Pour le climat.....	5
	(1)

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Cette propension à déménager est un peu plus élevée chez ceux qui vivent seuls puisque 30% de ces personnes l'ont fait dans un passé récent ou bien on l'intention de le faire dans un proche avenir. Dans ce cas, les motivations sont sensiblement différentes en ce sens qu'il s'agit surtout de se sentir moins isolé et, éventuellement, de se rapprocher des enfants.

Tableau 2

Motivations de ceux qui ont déménagé au cours des 5 dernières années ou ont l'intention de le faire dans les 5 prochaines années	Vivent seuls %	Vivent en couple %
Pour quitter le logement de la période d'activité	31	32
Pour avoir un logement plus pratique	24	26
Pour être moins isolé	25	12
Pour une question de budget	11	14
Pour se rapprocher des enfants	14	9
Pour un logement plus confortable	12	15
Pour sa santé	10	12
Pour le climat	4	7
	(1)	(1)

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

La très grande majorité des personnes vivant seules étant veuves, il s'agit donc bien d'entrer dans un logement mieux adapté à cette nouvelle condition de leur existence.

On peut faire les mêmes observations, *mutatis mutandis*, en ce qui concerne les travaux dans les logements. Les chiffres sont cette fois beaucoup plus importants puisque 54% des personnes interrogées ont réalisé des travaux à leur domicile au cours des cinq dernières années, et 28% ont l'intention d'en faire dans les années qui viennent. **Ce sont alors, compte tenu des doubles réponses, 62% des personnes interrogées qui ont fait des travaux au cours des cinq dernières années ou qui ont l'intention d'en faire dans les cinq prochaines.**

Les motivations, quant à elles, ne varient pas sur le fond. Si les retraités font des travaux chez eux c'est avant tout dans le but de se procurer plus de confort et un plus grand plaisir d'habiter : «*pour embellir*» (véranda, carrelage, tapisserie...), «*pour isoler*» ou bien «*pour rénover*», surtout dans le cas de ceux qui occupent une nouvelle maison.

Tableau 3

Motivations de ceux qui ont fait des travaux au cours des 5 dernières années ou ont l'intention d'en faire dans les 5 prochaines années	%
Faire ou refaire la peinture, les tapisseries	27
Entretenir, maintenir en état	22
Ravalier, refaire la toiture	17
Chauffage, plomberie	15
Améliorations (sans précision)	14
Rénovation, réhabilitation	12
Pour le confort (sans autre précision)	11
Pour embellir (sans autre précision)	11
Isolation thermique, phonique	8
Construire une véranda, une marquise, un balcon	4
Sécurité, blindage	1
	(1)

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Contrairement à ce qu'on a observé pour le déménagement, les personnes qui vivent seules sont bien moins nombreuses que les autres à avoir fait des travaux ou bien à vouloir en faire. En effet, si 62% des personnes interrogées sont dans ce cas, ce ne sont que 54% de celles qui vivent seules, contre 65% de celles qui vivent en couple.

Incidentement, ces deux données relatives aux travaux effectués dans les résidences rappellent le “pouvoir économique” des retraités qu'un rapport du CREDOC pour l'*International Longevity Center* soulignait récemment ³. A ce titre, en effet, si près de deux tiers de ceux que nous avons interrogés ont fait ou vont faire des travaux chez eux, certes d'importance très variable (qu'il y a-t-il en effet de commun entre refaire le papier peint de sa chambre et refaire la toiture ?), cela ne peut pas ne pas avoir un impact sur le marché local du bâtiment. De plus, il faut indiquer que **60% des retraités de notre échantillon sont propriétaires** de leur résidence principale, ou bien sont en voie d'accéder à la propriété. Or ce sont ces propriétaires qui sont manifestement le plus enclins à réaliser des travaux chez eux puisque 60% de ceux de notre échantillon en ont réalisés au cours des cinq dernières années (vs. 44% des locataires) et 32% ont l'intention d'en faire dans les cinq années qui viennent (vs. 21% des locataires).

2. 2. La sociabilité

La sociabilité est le second domaine qui permet de mettre à jour cette satisfaction des retraités en ce qui concerne leur situation présente et cela, sous plusieurs aspects, le principal étant celui des relations avec la famille.

En ce qui concerne, tout d'abord, les relations familiales, il apparaît très nettement que les personnes que nous avons interrogées sont plutôt satisfaites des contacts qu'elles

ont avec leurs enfants et petits enfants. Il n'y a d'ailleurs guère que 10% des personnes interrogées à ne pas avoir d'enfants et presque le double qui n'ont pas de petits-enfants.

Tableau 4 Descendance

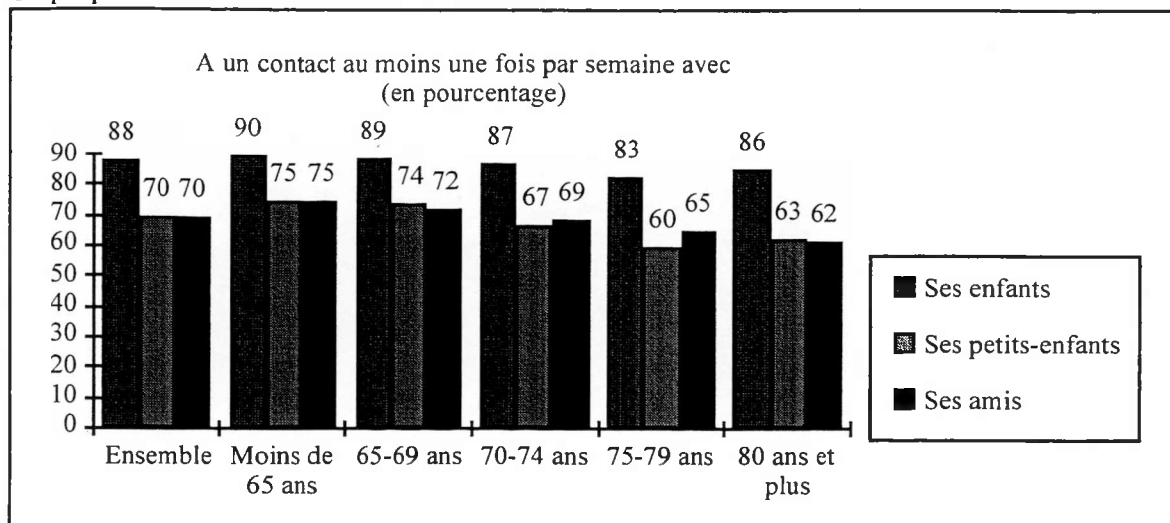
	Enfants %	Petits-enfants %
Aucun	10	19
Un ou deux	44	18
Trois ou plus	46	63
	100	100

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

69% des personnes qui comptent dans leur famille au moins un enfant ou petit-enfant, déclarent en effet les voir, ou avoir des contacts avec eux, «suffisamment souvent». Cette perception subjective des contacts repose sur des fréquences objectives assez variables et globalement décroissantes selon l'âge de la personne interrogée. Le niveau de la satisfaction reste malgré tout en général assez élevé (60%, dans le pire des cas). La seule évolution qui soit sensible se produit à partir de 70 ans lorsque les contacts avec les petits enfants et les amis se font un peu moins fréquents.

³ Selon cette étude, les plus de 50 ans possèdent la moitié du patrimoine net des ménages français. *Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans*, CREDOC, novembre 1996.

Graphique 8



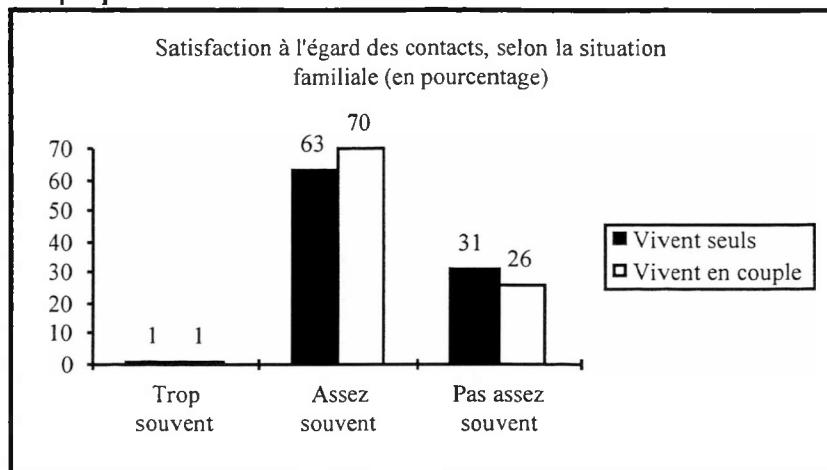
C'est en même temps à partir de cet âge (70 ans) que la satisfaction que l'on exprime sur les contacts que l'on entretient avec sa famille commence à décroître rapidement : si 69% de l'ensemble des personnes interrogées se déclarent satisfaites des contacts qu'elles ont, ce sont 74% des moins de 65 ans, 71% des 65-69 ans, 68% des 70-74 ans, 60% des 75-80 ans et 61% des 80 ans et plus.

A la question de savoir si les retraités que nous avons interrogés se sentent, aujourd'hui, préoccupés par le problème de la solitude, ce sont bien 27% qui répondent effectivement par l'affirmative, c'est-à-dire : se déclarent «très» ou «assez» préoccupés. Ces informations recoupent assez bien celles que nous avons extraites d'un échantillon national représentatif de retraités pour notre étude sur le sentiment de solitude selon lesquelles il y a bien entre 20% et 30% des personnes âgées de plus de 60 ans qui souffrent du sentiment de solitude, mais cette proportion est plus importante entre 70 et 80 ans ⁴.

Si l'on considère particulièrement les personnes qui vivent seules, on peut remarquer qu'elles n'ont pas significativement moins de contacts avec leurs enfants ou leurs petits-

enfants, mais elles manifestent néanmoins une satisfaction un peu moins grande puisque 31% d'entre elles estiment ne pas avoir suffisamment de contacts avec leur famille.

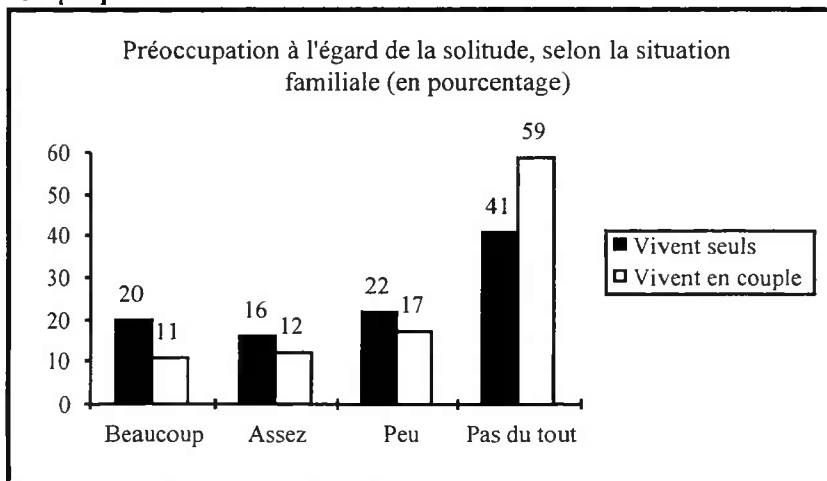
Graphique 9



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

D'autre part, mais cela tient vraisemblablement au deuil qu'elles ont subi, ces personnes qui vivent seules expriment une préoccupation beaucoup plus grande que les autres en ce qui concerne la solitude : 36% d'entre elles se disent en effet "beaucoup" ou bien "assez" préoccupées par cette question.

Graphique 10



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

⁴ Le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 60 ans et plus, op. cit.

Dans le chapitre de la sociabilité, il faut encore souligner qu'il y a presque une personne sur deux (48%, exactement), dans notre échantillon, qui participe aux activités d'une association ou d'un club. Ce résultat est un peu supérieur à celui de notre étude sur le sentiment de solitude des plus de 60 ans (réalisée auprès de l'ensemble des retraités français), et cela tient sans doute au fait que, au lieu de baisser régulièrement à mesure qu'on avance en âge, le taux de participation se maintient à ce niveau relativement élevé (51%) jusqu'à 80 ans. Ce n'est qu'après cet âge que le nombre des adhérents des caisses de retraite qui participent aux activités d'associations chute très sensiblement (29%).

En revanche la nature des associations aux activités desquelles on prend part diffère selon l'âge. Le tableau suivant montre en particulier que les associations de retraités occupent une place importante auprès des 75-80 ans puisqu'ils sont 25% à en profiter.

Une hypothèse non déraisonnable consisterait à attribuer, au moins en partie, cette participation plus importante des retraités interrogés aux activités associatives, à l'action sociale des caisses de retraite.

Tableau 5

Participation à la vie associative	ensemble	moins de 65 ans	65-70 ans	70-74 ans	75-80 ans	80 ans et plus
Participent à une association, au moins...	48	50	58	49	51	29
<i>Dont...</i>						
- Culture et loisirs	21	22	21	21	24	15
- Clubs de retraités, 3ème âge.....	17	12	18	17	25	14
- Association sportive.....	16	23	16	7	12	2
- Association locale, de quartier.....	8	8	7	9	8	6
- Aides aux défavorisés.....	8	8	8	9	5	2
- Association confessionnelle.....	6	6	7	5	6	1
- Pour l'environnement.....	2	2	2	4	1	1
- Autres(*).....	11	13	11	8	8	9

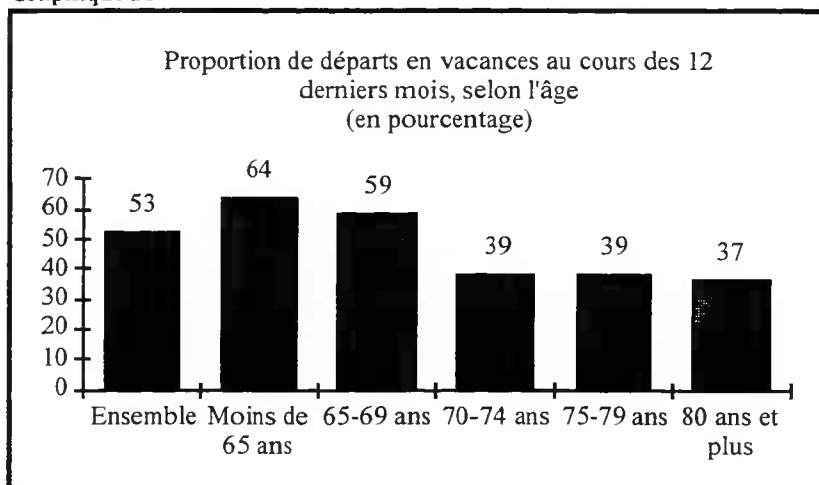
Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

(*) : Parmi les «autres» ont surtout été citées les associations d'anciens combattants.

Les personnes qui vivent seules ne cherchent pas nécessairement à compenser leur solitude en déployant une activité sociale : il apparaît même qu'elles fréquentent un peu moins que les autres les associations puisque 44% d'entre elles (contre 50% de ceux qui vivent en couple) en fréquentent au moins une. En fait, il est clair que sur cette question le fait de vivre seul et l'âge jouent dans le même sens, car il faut rappeler que plus de la moitié des personnes qui vivent sans compagnon ont au moins 70 ans.

Enfin, si les vacances contribuent à maintenir une vie sociale, notamment avec les plus jeunes, il est patent que les retraités de notre échantillon ont les moyens d'entretenir cette sociabilité. Ils sont en effet 53%, en moyenne, à être partis en vacances au cours des 12 derniers mois. Cette proportion, cependant, varie fortement selon l'âge, avec une rupture très nette après 70 ans.

Graphique 11

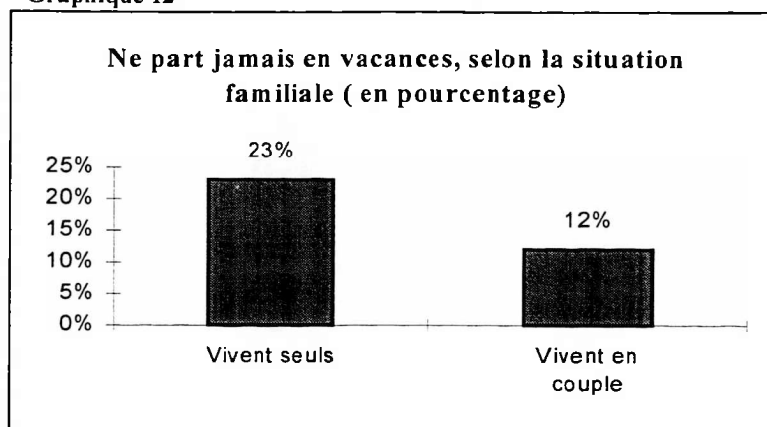


Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Comme on l'a remarqué pour ce qui est de la participation à la vie associative, on soulignera ici brièvement que les personnes qui vivent seules sont beaucoup moins parties en vacances que les autres, au cours des 12 derniers mois : 40% d'entre elles sont

parties en vacances au cours de l'année précédant l'enquête. D'autre part, **elles sont deux fois plus nombreuses que les autres à ne jamais partir en vacances.**

Graphique 12

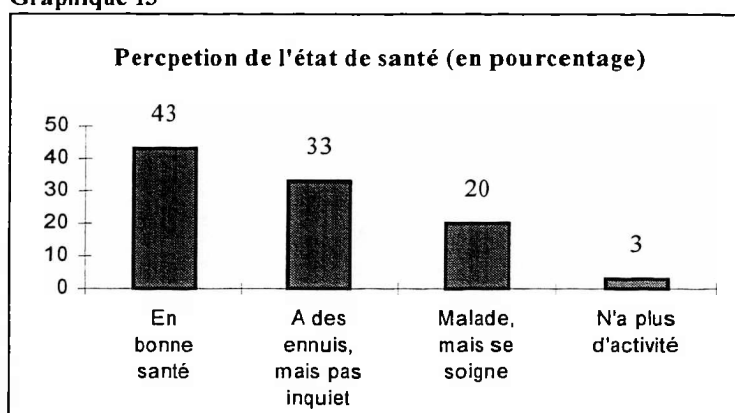


Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

2. 3. La santé

o Le dernier point sur lequel les retraités font preuve d'une assez grande satisfaction, c'est celui de leur santé actuelle : 43% des personnes interrogées se déclarent tout simplement «en bonne santé» et 33% connaissent bien «quelques ennuis», sans toutefois être «inquiets», contre 20% de personnes qui «se sentent malades mais se soignent», et 3% pour lesquelles «aucune activité n'est plus possible».

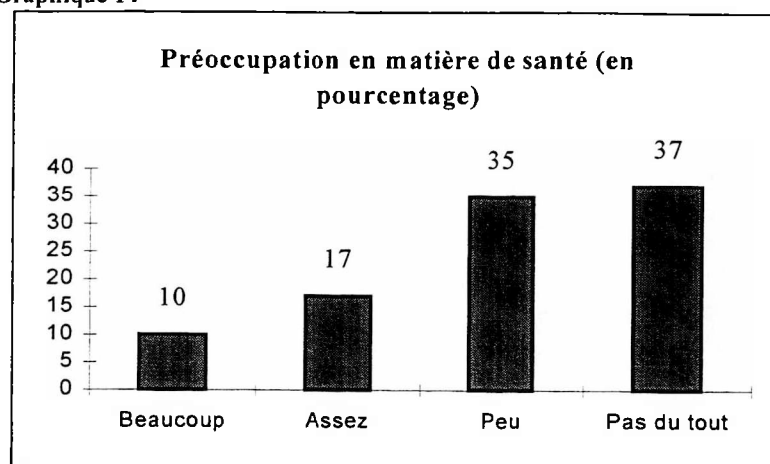
Graphique 13



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Cette appréciation de la santé actuelle corrobore assez bien la préoccupation que les personnes interrogées ont de leur santé puisque 27% d'entre elles déclarent en être «très» ou «assez» préoccupées.

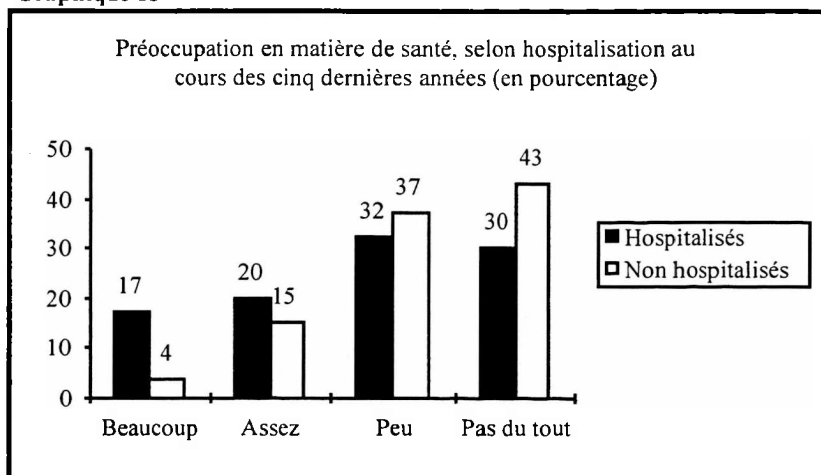
Graphique 14



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Bien entendu, c'est presque une tautologie, ces deux perceptions sont étroitement liées dans la mesure où 86% des personnes qui se sentent aujourd'hui en bonne santé se déclarent «peu» ou bien «pas du tout» préoccupées par ce type de problème et, à l'inverse, 65% de celles qui ne peuvent plus avoir d'activités se déclarent au moins «assez» préoccupées par leur santé. Cependant ces deux perceptions semblent aussi dépendre d'un troisième facteur qui est celui des alertes plus ou moins graves qu'on a subies dans un passé récent. Il apparaît à ce titre que 42% des personnes interrogées ont dû être hospitalisées au moins une fois au cours des cinq dernières années, et que c'est là une variable très discriminante de la préoccupation que l'on nourrit à l'endroit de sa santé.

Graphique 15



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

D'une façon plus générale, cette perception de l'état de santé actuel dépend très étroitement de l'âge de la personne interrogée. Par exemple, si 43% de l'ensemble des retraités se disent «en bonne santé», ce sont 53% des moins de 65 ans, 46% des 65-69 ans, 37% des 70-74 ans, 30% des 75-79 ans et finalement 19% des 80 ans et plus. Les réponses en ce qui concerne la préoccupation ont à peu de chose près le même «profil».

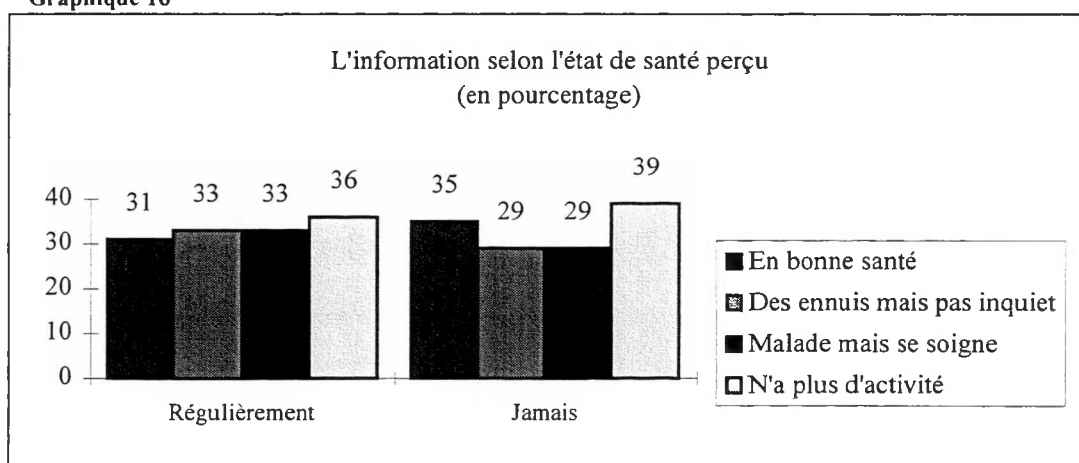
De même, le nombre des personnes hospitalisées au moins une fois au cours des cinq dernières années s'accroît très régulièrement avec l'âge : 34% des moins de 65 ans, 38% des 65-69 ans, 44% des 70-74 ans, 49% des 75-79 ans et 68% des 80 ans et plus.

La santé occupe toutefois une place tout à fait à part dans les préoccupations de l'ensemble des personnes interrogées dans la mesure où, même si elles n'éprouvent aucune difficulté particulière de ce point de vue, la plupart (c'est à dire 57% en moyenne) s'informe ne serait-ce que de «temps en temps» sur ce qu'il convient de faire pour «rester en forme et lutter contre les effets du vieillissements». En réalité, ce sont 33% des personnes interrogées qui s'informent «régulièrement» et 24%, de «temps en temps» (vs. 11% «rarement» et 32% «jamais»).

Le plus remarquable, en ce qui concerne cette information, c'est qu'elle ne varie pas beaucoup selon l'âge, sauf après 80 ans quand 42% des personnes interrogées déclarent s'informer au moins de «temps en temps» (25% «régulièrement» et 17% de «temps en temps»). De même, on n'observe pas non plus de différences très importantes, quant au nombre de ceux qui s'informent «régulièrement», selon leur état de santé subjectif : les plus malades sont 36% à s'informer autant, tandis les mieux portants sont 31% à faire de même.

Il n'y a guère que pour ceux qui ne s'informent «jamais» qu'on peut mesurer des écarts plus sensibles entre, d'une part, ceux qui se sentent en bonne santé et ceux qui se sentent le plus malades et, d'autre part, les autres.

Graphique 16



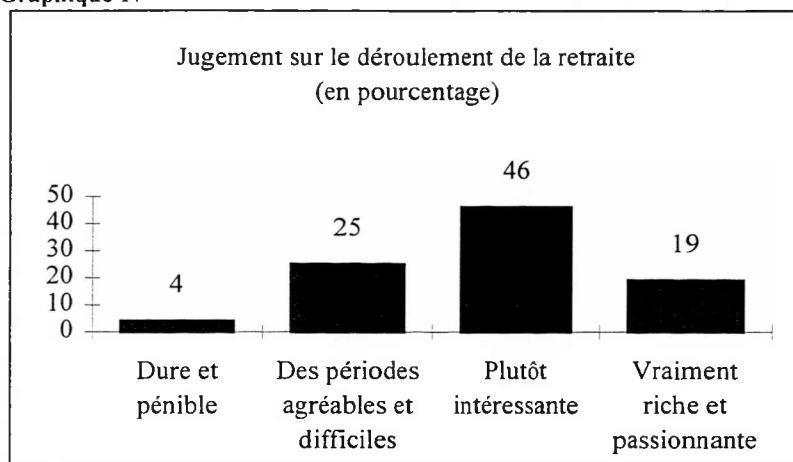
Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Cet intérêt partagé par le plus grand nombre pour l'information-santé et la prévention des effets du vieillissement, quelque soit l'état de santé, dénote l'importance qu'a cette question pour les retraités, à défaut de pouvoir parler d'une véritable «préoccupation».

Pour conclure sur cette impression d'ensemble sur la satisfaction des retraités, on peut encore noter les résultats enregistrés aux questions d'appréciation globale sur la manière dont a été vécu le passage à la retraite, puis son déroulement jusqu'au moment de notre entretien.

Or là encore, les jugements portés par les personnes interrogées sont très positifs puisque 79% d'entre elles estiment que le passage à la retraite s'est «plutôt bien passé», contre 18% d'opinion contraire, et que 65% d'entre elles trouvent que jusqu'à présent leur retraite s'est plutôt bien déroulée : 46% la jugent «intéressante», et 19% «vraiment riche et passionnante».

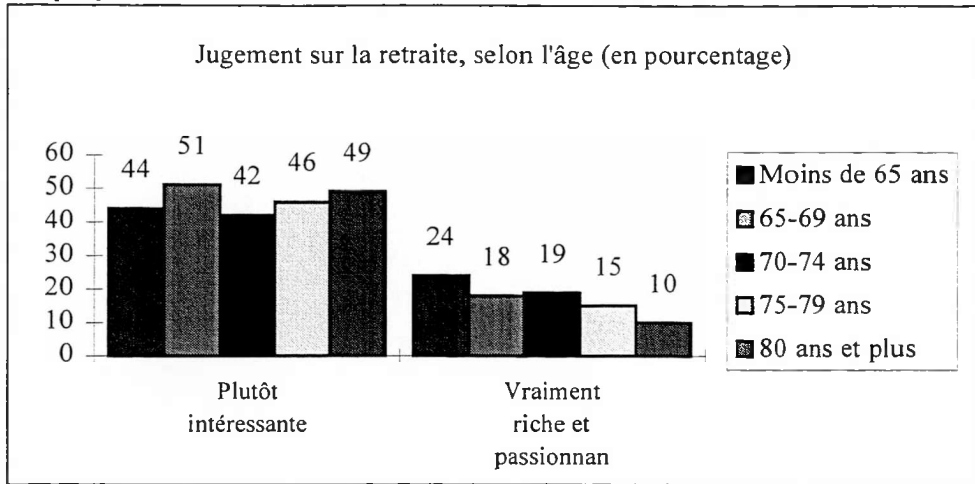
Graphique 17



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Si les opinions les plus positives sur la retraite («vraiment riche et passionnante») diminuent très régulièrement à mesure qu'on avance en âge, les différences semblent beaucoup moins marquées pour ce qui est des jugements moins enthousiastes («plutôt intéressante»).

Graphique 18

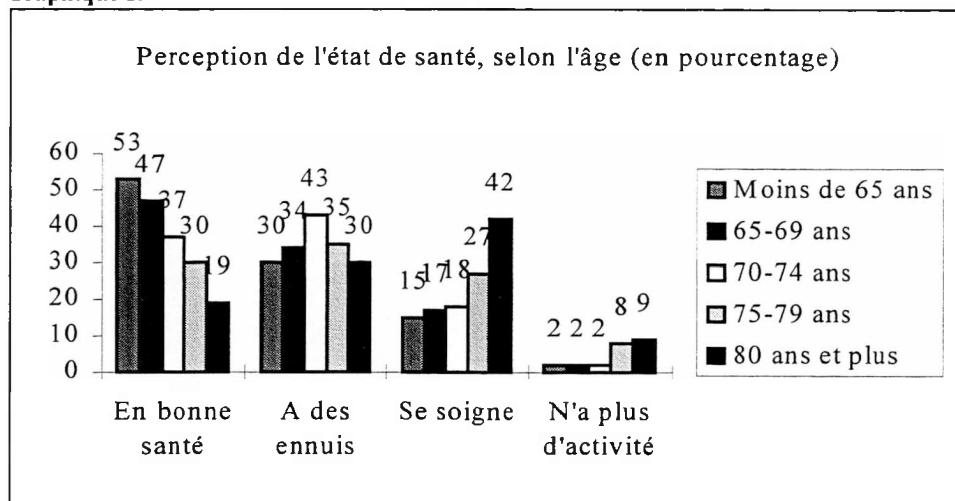


Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

TROISIEME CHAPITRE : Un facteur d'incertitude pour demain

Un certain nombre de commentaires esquissés dans le cours des deux chapitres précédents laissent deviner, au-delà de l'impression d'ensemble plutôt très positive, un principe d'incertitude qui tient essentiellement à l'état de santé de la personne interrogée. En effet, tous les résultats obtenus aux questions mesurant la préoccupation des retraités en ce qui concerne les problèmes liés à l'autonomie, la solitude, etc., montrent qu'elle s'accroît régulièrement en même temps que l'âge, or cette variable détermine très directement la perception que l'on a de son état de santé, comme on peut le constater sur le graphique suivant.

Graphique 19



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Ces catégories ne sont toutefois pas si homogènes car, à âge égal, les retraités interrogés peuvent avoir des préoccupations très différentes selon leur état de santé. Par exemple, si 32% des personnes interrogées se sont déclarées être «très» ou «assez» préoccupées aujourd'hui par la possibilité qu'elles ont de perdre un jour leur autonomie, ce sont 51% de celles qui se disent plutôt en mauvaise santé, c'est à dire qui se sentent

malades et qui se soignent, ou bien qui sont malades au point de ne plus avoir d'activité. Or, il faut le rappeler, 17% des personnes âgées de moins de 65 ans sont dans cet état, ce qui représente un peu plus du quart des personnes en mauvaise santé.

On pourrait reprendre chacun des indicateurs évaluant la préoccupation et mesurer les écarts, à âge égal, selon l'état de santé des personnes interrogées, mais nous avons préféré prendre en compte simultanément ces différentes situations. Nous avons donc construit un indicateur synthétique permettant de mesurer le niveau de préoccupation des retraités interrogés sur quatre variables (l'autonomie, la solitude, l'avenir des enfants, et la santé) qui nous permet d'identifier quatre groupes de retraités :

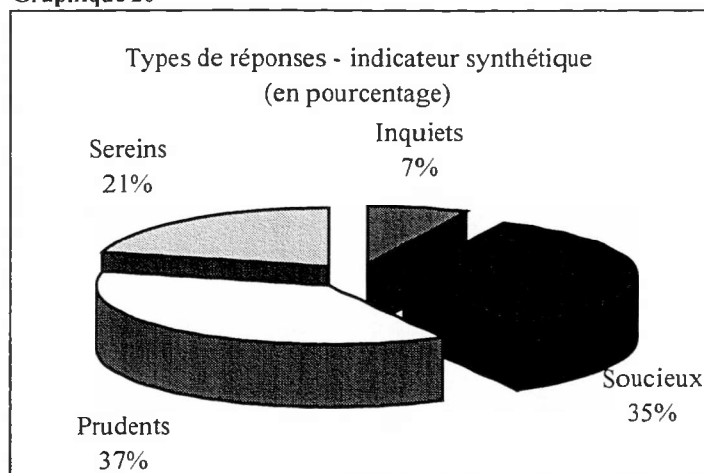
- Ceux que nous appelleront les «inquiets», qui représentent 7% de l'échantillon : ce sont les individus qui se sont déclarés au moins «assez» préoccupés à chacune de ces quatre questions.

- Les «soucieux», qui représentent 35% de l'échantillon : ce sont ceux qui se sont le plus souvent déclarés au moins «assez» préoccupés. Plus exactement, 56% d'entre eux se déclarent «très ou assez» préoccupés par le fait de pouvoir un jour perdre leur autonomie ; 82%, par l'avenir de leurs enfants ; et 50%, par leur santé. Toutefois, 48% de ces personnes, seulement, se disent «très ou assez» préoccupées par la solitude.

- Les «prudents», qui représentent 37% de l'échantillon : ce sont ceux qui se majoritairement déclarés au plus «peu» préoccupés. Précisément : 90% de ces personnes se déclarent «peu ou bien pas du tout» préoccupés par la perte de l'autonomie et par la solitude ; et 94%, par leur santé. Cependant, 73% de ces personnes sont au moins «assez» préoccupées par l'avenir de leur enfants.

- Les «sereins», qui représentent 21% de l'échantillon : ce sont ceux qui se sont systématiquement déclarés «peu» ou «pas du tout» préoccupés par chacun de ces problèmes.

Graphique 20



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Or il apparaît que l'état de santé estimé est systématiquement l'une des variables les plus corrélées à ces quatre types de réponses parfois indépendamment de toute notion d'âge. Ce qui caractérise, en effet, **le groupe des répondants du type «inquiet»**, c'est la proportion de ceux qui se disent «malades mais qui se soignent» (48% dans ce groupe, au lieu de 20% sur l'ensemble de l'échantillon), ou bien qui se sentent «malades au point de ne plus pouvoir avoir d'activité» (10% des personnes de ce type, au lieu de 3% pour l'ensemble de l'échantillon). De même, 55% des personnes les plus «inquiètes» ont été hospitalisées au moins une fois au cours des 5 dernières années, alors que 41% de l'ensemble de l'échantillon ont été dans ce cas.

Si la mauvaise santé perçue est donc une des caractéristiques déterminantes de ce groupe, aucune catégorie d'âge n'est corrélée avec les réponses de ce type.

On peut noter, par ailleurs, que dans ce groupe d'individus se trouvent davantage de gens souffrant de solitude : 38% des personnes de ce type estiment ne pas voir assez souvent leurs enfants et petits-enfants (au lieu de 27%) et 26% d'entre elles craignent par dessus tout, quant elles envisagent l'avenir, d'être seule (au lieu de 16%).

10% de ces personnes, enfin, sont aidés pour la préparation de leurs repas (au lieu de 4% pour l'ensemble de l'échantillon).

Les «soucieux» apparaissent, par comparaison, en meilleure forme, quoique 57% d'entre eux ait également été hospitalisés au cours des 5 dernières années, et que 26% se disent «malades mais se soignent». Le profil-type de ces personnes, est celui d'une femme ayant au moins 75 ans, vivant seule chez elle, n'ayant pratiquement aucune activité associative, et étant aidée pour faire ses courses, sa toilette et son ménage.

Déjà assez dépendantes, ce qui inquiète le plus les personnes de ce type quant à l'avenir, c'est de ne plus pouvoir rester chez elles (28% des personnes de ce type font cette réponse au lieu de 22%).

Les «prudents» ont un profil très différent puisque ce qui caractérise les réponses de ce type, c'est le fait de se sentir «en bonne santé» (52% dans ce groupe contre 43% sur l'ensemble de l'échantillon) et celui de n'avoir pas été hospitalisé, ne serait qu'une fois, au cours des 5 dernières années (65% de personnes relevant de ce groupe n'ont pas été hospitalisées, contre 58% dans l'ensemble de l'échantillon). Par ailleurs, ces réponses sont assez corrélées à une catégorie d'âge, comme le groupe précédent, mais cette fois, ce sont les plus jeunes des retraités (moins de 65 ans).

Il y a donc tout un ensemble de réponses très descriptives du «style de vie» de ces nouveaux retraités, qui apparaissent particulièrement liées à ce type : le fait de trouver sa retraite «vraiment riche et passionnante», par exemple, ou bien celui d'être parti en vacances au moins une fois au cours des 12 derniers mois, etc. Ces personnes, par

ailleurs, semblent assez satisfaites des contacts qu'elles ont avec leurs enfants et petits-enfants. C'est d'ailleurs leur avenir à eux qui inquiètent le plus les personnes de ce type.

Enfin, certaines indications concernant l'action sociale des caisses de retraite se font d'ores et déjà jour : les personnes de ce type pensent manifestement assez peu à leur avenir et n'envisagent aujourd'hui aucune aide pour faire face aux difficultés à venir.

Les «sereins» paraissent assez proches des «prudents» à cette différence près qu'aucune catégorie d'âge n'est corrélée à ces réponses les plus optimistes. Ce sont pourtant bien des personnes qui se sentent «en bonne santé» et qui n'ont pas été hospitalisées qui caractérisent ce groupe.

Comme les précédentes, encore, ces personnes sont plutôt heureuses de leur retraite et n'envisagent que rarement, aujourd'hui, de prendre des mesures pour faire face, plus tard, aux ennuis liés au vieillissement. Les «sereins» sont sensiblement plus nombreux que les autres catégories de personnes à ne jamais s'informer de ce qu'il convient de faire pour se maintenir en forme : 40% d'entre eux ne s'informent jamais, alors que dans l'ensemble de l'échantillon, ceux qui font cette réponse ne sont que 28%.

Il apparaît clairement, au travers de cette typologie, que l'âge ne joue finalement un rôle que pour différencier les deux catégories de réponses intermédiaires : les «soucieux», d'une part, et les «prudents», d'autre part. C'est bien l'état de santé perçu, et les accidents qu'on a pu connaître dans ce domaine (une hospitalisation), qui structurent le champ des préoccupations des retraités, et les attentes qu'ils peuvent nourrir à l'égard des caisses de retraite. La santé est clairement ce qui contribue le plus à fragiliser la situation des retraités d'une manière générale, à la «précariser», même, si l'on tient compte de l'impact qu'ont les problèmes de santé sur la sociabilité des personnes. On entendra donc ici la notion de précarité non pas dans une acception étroite, c'est à dire socio-économique, mais existentielle : la santé agit comme un

principe d'insécurité ontologique, surtout à partir de 70 ans, c'est à dire que, à partir de cet âge, chacun se sait plus ou moins à la merci de cet «ennemi», comme l'avait identifié C. BAUDELAIRE, qu'est le temps. Et même avant cet âge, quand on est encore en bonne santé, on est convaincu de c'est de la santé que viendront plus tard les problèmes.

QUATRIEME CHAPITRE :

Les attentes à l'égard des caisses de retraite

Le premier constat que l'on peut faire, en ce qui concerne l'action sociale des caisses de retraites, c'est que leurs adhérents en sont plutôt bien informés : il n'y a guère que pour ce qui est de l'aide apportée aux associations qui luttent contre l'isolement des retraités qu'on n'enregistre pas plus de 50% de personnes interrogées qui la connaissent. Il faut dire que **84% de l'ensemble de l'échantillon déclarent recevoir régulièrement le magazine de sa caisse et que, sur cette base, 53% lisent presque tout**, 28% lisent quelques articles tandis que 28% ne font que le feuilleter et que 4% ne le lisent pas du tout.

En revanche, ceux qui ont recours à ces services sont très peu nombreux : au mieux, ce sont 12% des personnes interrogées, qui connaissent le catalogue-vacances des caisses, qui s'en sont déjà servi.

Tableau 6

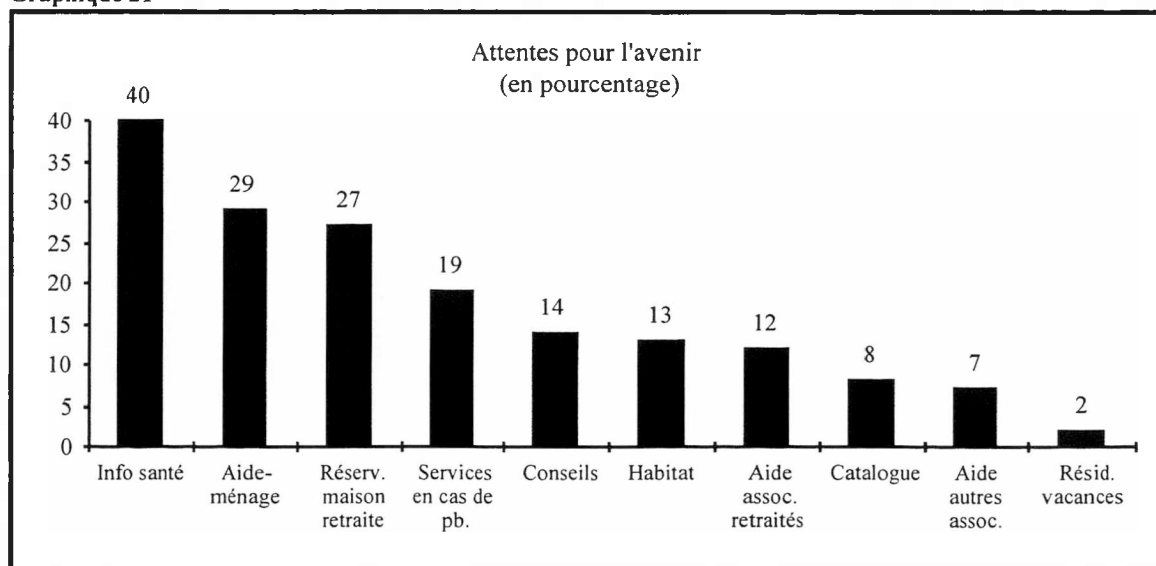
Domaines d'action	Connait %	A utilisé %
Le catalogue des séjours-vacances	81	12
Le financement d'heures d'aide-ménagère	75	9
Réservation place maison de retraite	64	6
L'aide et l'information pour l'amélioration de l'habitat	61	7
L'information/prévention-santé	61	5
Le financement des résidences de vacances	57	5
Les services en cas de problème	56	7
Les conseils juridiques et financiers	56	3
L'aide aux associations de retraités/ parrainage	55	4
L'aide aux association qui luttent contre l'isolement des retraités	50	2

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

On ne pourra donc pas dire grand chose de ceux qui ont effectivement recours, aujourd'hui, aux services offerts par les caisses de retraite, si ce n'est que tous les services liés à la dépendance des personnes âgées sont bien entendu davantage utilisés par les 80 ans et plus.

Plus remarquables sont les réponses obtenues à la question qui proposait aux personnes interrogées de se projeter dans l'avenir afin d'identifier lesquels de ces services elles imaginent pouvoir avoir besoin plus tard. **Il apparaît alors incontestablement que c'est dans le domaine de la santé que se «fixent» les attentes des retraités** : 40% des personnes interrogées déclarent en effet que c'est en ce qui concerne l'information et la prévention-santé qu'ils pensent avoir besoin de l'action des caisses de retraite dans le futur. Viennent ensuite, mais assez loin derrière, d'une part, le financement des heures d'aide-ménagère (29%) et, d'autre part, la réservation de places dans des maisons de retraite ou résidences (27%).

Graphique 21



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

La hiérarchie de ces «projections» est très différente de celle des services actuellement utilisés, c'est particulièrement évident pour ce qui est du catalogue des séjours : c'est l'action à laquelle le plus de retraités a eu recours jusqu'à ce jour (12%),

mais il n'y a pas plus de 8% des personnes interrogées pour penser qu'elles pourront utiliser ce service dans le futur. Autrement dit, non seulement le nombre de personnes qui pensent avoir besoin un jour de leur caisse de retraite pour prendre des vacances est plus faible que le nombre de ceux qui y ont recours aujourd'hui, mais ce pourcentage place ce service à un rang très inférieur par rapport aux attentes principales qui concernent la santé.

Cette priorité accordée à la santé, par ailleurs, se retrouve parmi toutes les catégories de personnes, y compris celles que nous avons déterminées à partir de l'indicateur synthétique de la préoccupation. Autrement dit, que l'on soit «inquiet»; «soucieux», «prudent», ou bien «serein», ne change rien à la hiérarchie des attentes, mais joue sur le pourcentage : si 40% des personnes interrogées pensent donc que c'est dans le domaine de l'information et de la prévention-santé qu'ils pensent faire appel aux services de leur caisse de retraite à l'avenir, ce sont 55% des «inquiets», 40% des «soucieux», 39% des «prudents» et 36% des «sereins». Entre ces différents groupes, on ne remarque qu'un changement d'appréciation, assez minime, entre d'une part l'aide aux associations qui luttent contre l'isolement des personnes âgées, préférée par 14% des personnes les plus préoccupées et, d'autre part, les conseils juridiques et financiers, préférés par 13% des «sereins».

L'analyse de ces réponses selon les différentes catégories d'âge ne change pas davantage cette hiérarchisation des anticipations.

Tableau 7

Actions dont on pense qu'elles pourraient être utiles plus tard...	«Inquiets» %	«Soucieux» %	«Prudents» %	«Sereins» %
o L'information/prévention-santé	55	40	39	36
o Le financement d'heures d'aide-ménagère.	41	31	25	25
o Réservation place maison de retraite	31	29	27	24
o Les services en cas de problème	22	17	21	16
o L'aide aux associations qui luttent contre l'isolement des retraités	14	12	12	10
o L'aide et l'information pour l'amélioration de l'habitat	12	13	15	11
o Les conseils juridiques et financiers	10	17	12	13
o L'aide aux associations de retraités/parrainage	5	7	7	9
o Le catalogue des séjours-vacances	5	7	9	8
o Le financement des résidences de vacances	-	3	3	1

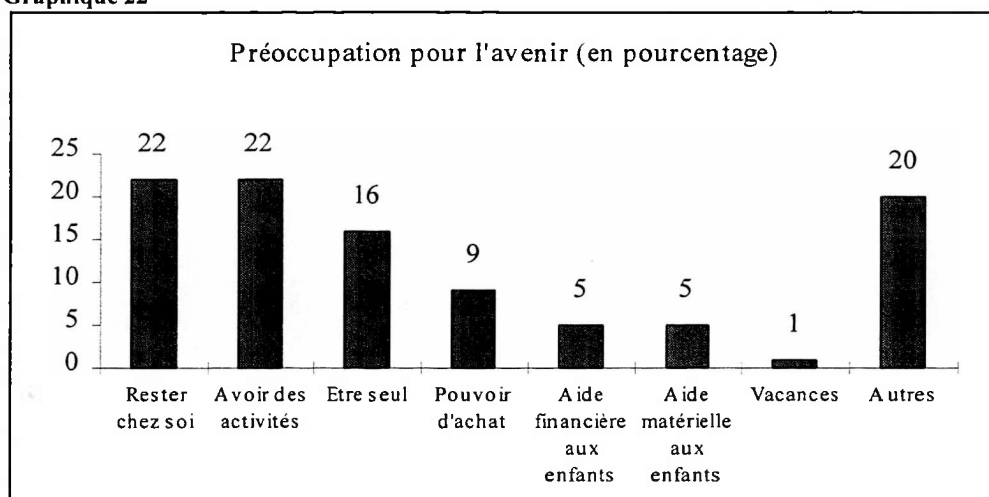
Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

C'est ce résultat qui permet le mieux de tempérer l'impression très optimiste que laissent les premières constatations en ce qui concerne l'état d'esprit des retraités, en particulier celui des plus jeunes. S'ils manifestent une assez grande satisfaction à l'égard de leur situation actuelle et nourrissent peu d'inquiétude pour le présent, ils savent pertinemment que c'est du côté de la santé que leur situation est fragile, et ne manquera pas de se détériorer à plus ou moins long terme. **Aussi, s'ils n'attendent pas grand chose, pour l'heure, de leur caisse de retraite, c'est dans le domaine de la santé en général, puis les services liés à la dépendance, qu'ils pensent pouvoir y faire appel, plus tard.**

Une autre question permet peut-être encore mieux que la précédente de faire apparaître ce souci pour l'avenir relatif à l'autonomie.

Lorsqu'on leur demande, plus explicitement encore, ce qui les préoccupe le plus pour l'avenir, la plupart des retraités interrogés dit que c'est «ne plus pouvoir rester chez soi», 22% ; et de «ne plus pouvoir avoir d'activité», 22% également. Viennent ensuite la crainte d'être seul, 16%, puis d'autres préoccupations mais avec un pourcentage à chaque fois inférieur à 10%.

Graphique 22



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Le graphique précédent appelle un certain nombre de remarques dont la première concerne le poste «autres». Celui-ci comprend essentiellement des évocations personnelles qui traduisent cependant une préoccupation très marquée pour la dépendance, en particulier à l'égard de la famille : «être dépendante de mes enfants», «être un poids pour ma famille», «être une charge pour ma famille»... Les autres évocations recueillies relèvent, plus généralement, de la santé : «avoir une maladie grave», «perdre ma tête», «être sénile», «l'invalidité», etc. Ces réponses, en d'autres termes, abondent dans le sens qui se dégage des deux premiers items, à savoir que ce qui

préoccupe le plus les retraités, est bien tout ce qui relève de l'autonomie réduite par une santé dégradée.

Ces préoccupations varient assez sensiblement entre les différentes catégories de personnes interrogées. Si l'on s'en tient toutefois à notre typologie de retraités, qui repose à la fois sur la préoccupation exprimée pour le présent mais aussi, les deux choses étant associées, sur leur état de santé, on peut s'apercevoir que les problèmes liés à l'autonomie («ne plus pouvoir rester seul chez soi» et «ne plus avoir d'activité») préoccupent autant les «sereins», en très bonne santé, que les «soucieux», dont la santé est sensiblement moins bonne. Dans le détail, cependant, leurs réponses diffèrent sur ces deux questions mais avec de faibles écarts. La peur de la solitude, en revanche, est davantage exprimée par ceux que nous avons appelés les «inquiets», dont la santé est la moins bonne.

Tableau 8

Préoccupations	«Inquiets» %	«Soucieux» %	«Prudents» %	«Sereins» %
Ne plus pouvoir rester chez soi	19	28	17	23
Ne plus avoir d'activité	19	21	21	27
Être seul	26	16	17	13
Perdre mon pouvoir d'achat	7	7	10	10
Ne plus pouvoir aider financièrement mes enfants	3	7	6	1
Ne plus pouvoir aider matériellement mes enfants	5	5	6	3
Ne plus pouvoir partir en vacances	0	0	1	0
Autres	21	16	22	23

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Cette préoccupation pour la santé va jusqu'à relativiser le souci que l'on peut avoir des autres : 5% des personnes interrogées seulement, en effet, déclarent que ce qui les préoccupe est de ne plus pouvoir venir en aide, financièrement ou matériellement, à

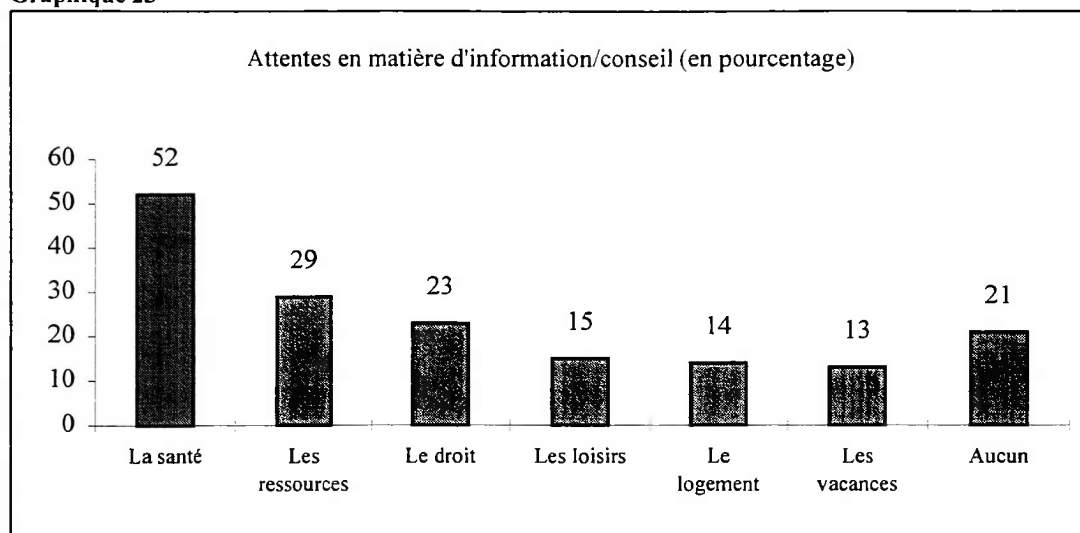
leurs enfants. Or cela corrige les conclusions qu'on aurait pu tirer de quelques questions portant, précisément, sur la situation des enfants.

Près d'une personne interrogée sur cinq nous a déclaré qu'un de ses enfants, au moins, était au chômage ou bien connaissait en ce moment des difficultés pour trouver un emploi. Or dans 80% de ces cas, les retraités apportent une aide matérielle et/ou financière à leur(s) enfant(s). De plus, 70% des personnes interrogées, sur l'ensemble de l'échantillon, se déclaraient «très» ou «assez» préoccupées par l'avenir de leurs enfants ou petits-enfants, et cette proportion s'élevait jusqu'à 83% lorsque la personne interrogée avait un enfant traversant des difficultés d'ordre professionnel.

Il est clair que les préoccupations exprimées dans ce domaine ne sont pas du tout du même ordre que celles qui concernent la santé des retraités : si les difficultés que connaissent les enfants mobilisent les personnes interrogées au présent, cela ne constitue pas pour eux un enjeu tel qu'il puisse les détourner de cette appréhension, malgré tout, qu'ils ont pour eux-mêmes face à l'avenir.

On peut tenir un raisonnement à peu près équivalent pour ce qui est des vacances ou, plus généralement, des loisirs. **Il est clair que dans l'esprit des personnes interrogées, l'action que peut mener une caisse de retraite dans ce domaine peut se révéler utile, mais elle ne rencontre en tout cas pas leurs attentes les plus pressantes, sauf dans l'hypothèse où vacances et loisirs peuvent être associés à cet intérêt pour la santé et celui de lutte contre la solitude.** Ce qu'ils attendent, avant tout d'une caisse de retraite, en matière d'information et de conseil, porte essentiellement sur le domaine de la santé, encore qu'elle puisse légitimement apporter un soutien dans d'autres domaines tels que la gestion des ressources, voire le conseil juridique.

Graphique 23



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Enfin, parmi les services qu'offrent actuellement les caisses de retraite, il est donc logique de voir jugés indispensables tous ceux qui ont trait à l'aide à domicile, entendu ici dans un sens élargi, puisqu'elle comprend aussi bien l'intervention médicale à domicile, que l'aide ménagère ou bien la livraison de repas.

Tableau 9

Jugements portés sur les services	indispensable	utile
Une intervention médicale rapide en cas de problème	51	42
Une aide-ménagère	31	62
Une télé-alarme	26	58
La livraison à domicile de repas préparés	19	69
Une assistance envers la famille en cas de problème	19	64
La livraison à domicile des commissions	18	72
L'aide à la recherche d'une maison de retraite	15	62
La présence d'une personne de compagnie	10	58

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

93% des personnes interrogées, en autres choses, jugent indispensable ou utile le fait de proposer une aide ménagère. Cette proportion dépasse assez largement les autres données recueillies sur ce sujet car nous savons par ailleurs que 22% des personnes

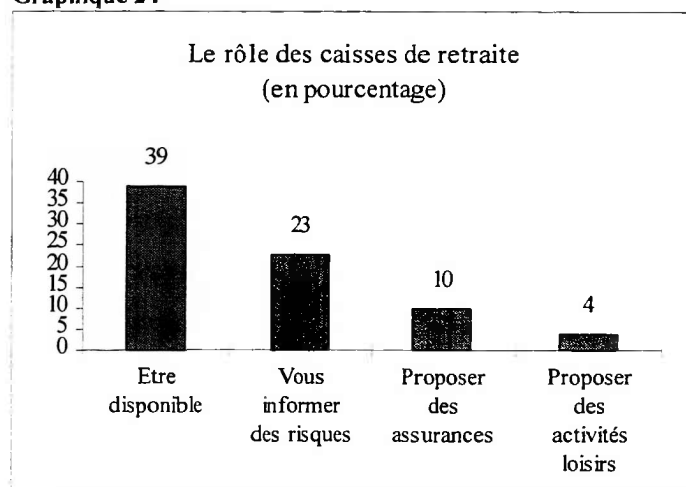
interrogées font aujourd'hui appel à quelqu'un pour les aider à faire le ménage, et que 18% d'autres ont déjà envisagé de faire appel à une personne pour les aider dans ce domaine. De plus, 9% des personnes interrogées ont déclaré s'être déjà adressé à leur caisse de retraite pour obtenir une aide en la matière.

CINQUIEME CHAPITRE : L'image des caisses de retraite

Les caisses de retraites sont jugées pour le moins compétentes et légitimes puisque à près de 60%, les adhérents que nous avons interrogés estiment qu'en effet elles peuvent leur apporter une aide dans les domaines évoqués dans le chapitre précédent : la santé, la gestion des ressources, le droit... bien qu'on puisse s'interroger sur la forme qu'elle peut prendre.

Pour 39% des personnes interrogées, en outre, le principal rôle qu'une caisse devrait jouer en matière d'action sociale, serait d'être «disponible» pour répondre à toutes leurs questions. Cette attitude, un peu passive, est préférée notamment à celle qui supposerait une plus grande intervention, sauf dans le domaine de l'information et de la prévention des risques liés au vieillissement pour lequel 23% des personnes interrogées imaginent qu'elles puissent avoir un rôle plus actif.

Graphique 24

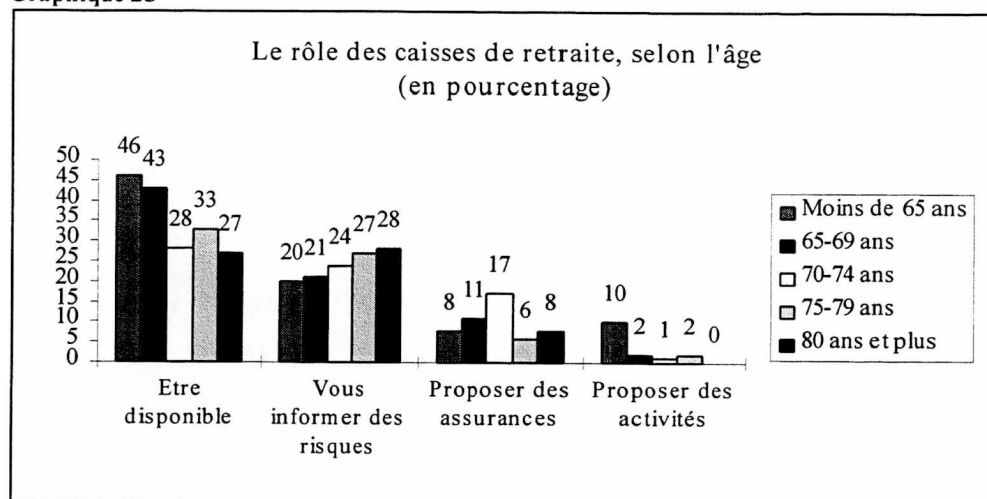


Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Ces ordres de grandeur, toutefois, dépendent très étroitement de la structure par âge de notre échantillon, car l'attitude qu'on souhaite voir adopter par les caisses de retraite varie sensiblement entre les différentes catégories d'âge.

Ce sont, de ce point de vue, les plus jeunes des retraités, et les plus autonomes, qui n'ont le plus souvent besoin que d'avoir un «réfèrent», en quelque sorte, une entité «disponible» pour répondre à leurs interrogations, tant qu'ils n'ont pas du moins de besoins plus pressants : pour 46% des personnes âgées de moins de 65 ans, en effet, le rôle que devrait avoir une caisse de retraite consiste à «être disponible», alors que ce ne sont, par exemple, que 27% des personnes âgées de 80 ans qui pensent la même chose.

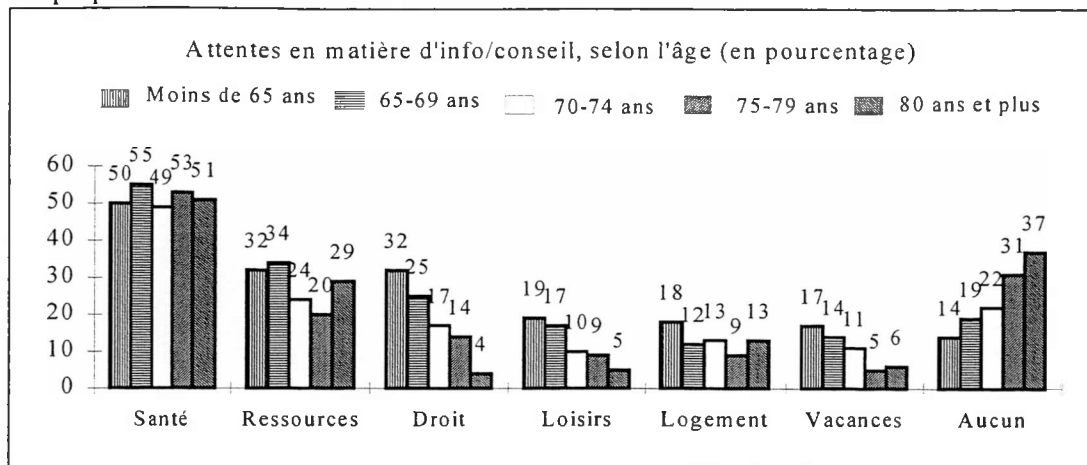
Graphique 25



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Ce sont, il faut le rappeler, ces retraités les plus jeunes qui expriment les besoins les plus divers : si 50% d'entre eux souhaiteraient, pour l'avenir, avoir plus d'information et de conseil dans le domaine de la santé, ils sont 32% à demander une telle assistance en matière juridique (contre 23% pour l'ensemble de l'échantillon) et 32% en ce qui concerne la gestion des ressources (contre 29% pour l'ensemble des personnes interrogées). Le graphique suivant montre aussi clairement que plus on avance en âge, finalement, moins on a besoin d'information et de conseil dans les domaines proposés.

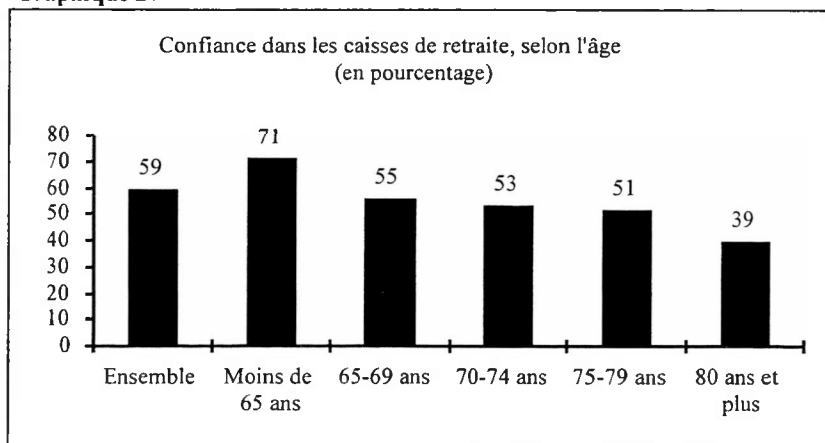
Graphique 26



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Ce sont par ailleurs ces retraités les plus jeunes qui pensent le souvent que c'est leur caisse de retraite qui peut leur apporter ce soutien.

Graphique 27



Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

Les caisses de retraites ont en effet une bonne image *a priori* auprès de leurs adhérents. A la question ouverte que nous leur avons posée pour savoir ce qu'ils en pensaient, il apparaît très clairement que la plupart des évocations sont recueillies sont positives : on enregistre que 12% des réponses qui traduisent un jugement péjoratif sur elles.

L'analyse détaillée du contenu de ces réponses, même positives, laisse pourtant deviner que les relations entre les adhérents et leurs caisses ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, étroites. Ils se prononcent donc, pour la plupart, en principe, sans avoir vraiment eu de contact avec elles, si ce n'est le versement qu'elles leur adresse régulièrement ou bien la revue que le plus grand nombre d'entre eux lit. C'est ce que nous appellerons une image «institutionnelle».

Tableau 10

	%
<i>Evocations positives :</i>	
- Opinion positive imprécise (bonne caisse, bonne image...)	45
- Elle paie bien, suffisamment, régulièrement	12
- Traits d'image positive : gentils, dynamiques, disponibles	8
- Elle informe bien	8
- Ne n'ai jamais fait appel, je ne connais pas	5
- Elle propose une aide, une assistance, une sécurité	4
<i>Evocations neutres :</i>	
- Ça va, je n'ai pas à m'en plaindre	9
- Elle donne de l'argent, c'est nécessaire	4
<i>Evocations négatives :</i>	
- Elle ne rembourse pas bien, ne donne pas assez d'argent	12
- Trop chère	2
- Autres évocations négatives	1
- Aucune image, aucune impression, rien	7
- NSP	3
- Autres	8
	(1)

Source : CREDOC - FNIRR, mai 1997

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

Certaines évocations, cependant, manifestent très clairement que lorsqu'un contact s'établit entre la caisse et l'adhérent, il contribue très nettement à donner un contenu positif à cette image.

On peut très simplement s'expliquer sur cette confiance *a priori*, dans les caisses de retraites, et la discussion que nous avons eu avec quelques retraités pour préparer ce questionnaire nous éclaire à ce propos. Les personnes que nous avons interrogées ont en effet eu, pour la plupart, un déroulement de carrière «sans histoire», en ce sens qu'elles ont cotisé régulièrement, et obtiennent aujourd'hui, mécaniquement pourrait-on dire, la rétribution de leurs efforts. En ce qui les concerne, donc, le système des retraites a bien fonctionné et, pensent-ils en majorité, continuera à fonctionner. Aussi peuvent-elles légitimement nourrir un sentiment de confiance à l'endroit du système tout entier et des caisses de retraite.

CONCLUSION

Conclusion

Il est clair qu'à l'égard de l'action sociale des caisses de retraite, comme en ce qui concerne bien d'autres domaines (la consommation, les transports), la population des retraités n'apparaît plus aussi homogène qu'elle l'a peut-être été par le passé. C'est aujourd'hui un univers complexe qui comprend des mondes extrêmement différents.

On pourrait tenter de représenter ces mondes hétérogènes dans une succession temporelle, déterminée par le seul mouvement, progressif mais irrémédiable, de la dégradation de la santé. Mais ce serait là opérer une réduction qui cacherait des ruptures qui, si elles se produisent de façon privilégiée à certains âges - et les années soixante-dix sont de ce point de vue des années-charnières -, peuvent aussi bien intervenir avant ou bien après.

La première indication qui se fait donc jour, au terme de cette étude, pour nourrir la réflexion des caisses de retraite sur l'action sociale qu'elles peuvent apporter à leurs adhérents, est que leur proposition ne doit plus être univoque mais sera amenée, pour coïncider aux attentes de leurs publics à devenir de plus en plus plurielle. On ne peut plus concevoir, en effet, d'apporter la même réponse valable pour les jeunes retraités en pleine possession de leurs moyens et vivant avec leur conjoint, et pour les personnes les plus avancées en âge, dépendantes et isolées.

Cette piste conduit immédiatement à une autre interrogation : les caisses de retraite, dans ce contexte, peuvent-elles à elles seules répondre à des besoins aussi divers que l'information et/ou le conseil en matière juridique, financière, ou bien les services d'aide à la dépendance ? Mais la question ne se pose peut être pas uniquement en terme de

capacité, et peut être vaut-il mieux la poser en terme de pertinence : les caisses de retraite, autrement dit, doivent-elles faire face seules à ces demandes ?

Cette étude réalisée auprès des publics ne permet pas de répondre à ces questions mais si l'on a plusieurs fois utilisé le terme de référent dans le cours de l'exposé des résultats de cette étude, c'est tout autant, finalement, pour rendre compte du premier fait que les caisses sont reconnues par la très grande majorité de leurs adhérents comme l'institution capable de leur apporter cette aide dont ils ont ou auront besoin, et du constat qu'elles occupent naturellement, en quelque sorte, une place de médiateur entre les retraités et le monde institutionnel actuel. On pourrait dès lors concevoir une action sociale, comme c'est le cas dans le domaine de l'insertion, qui consiste tout d'abord en cette mission de médiation qui suppose elle-même de pouvoir remplir plusieurs fonctions : des démarches de prévention vers le public, un accueil et une écoute, une orientation vers les institutions plus à même de traiter» spécifiquement certains problèmes et assurer un suivi car à partir de maintenant, comme cela n'a jamais été le cas, l'action des caisses de retraite s'inscrit dans la durée.

Cette première option supposerait certes de systématiser peut-être davantage qu'aujourd'hui des relations de partenariat à l'échelon local pour pouvoir apporter des réponses adéquates et concrètes auprès des personnes, notamment celles qui sont les plus dépendantes. Mais elle n'indique en rien que les caisses de retraite doivent renoncer à toute démarche volontariste initiée et mise en oeuvre par elles.

Outre le fait que la mission de médiation, telle qu'on l'entend dans le champ de l'insertion, implique donc nécessairement une action de prévention, cette étude montre clairement que c'est sur ce terrain qu'existe un thème qui fédère, d'une certaine manière, l'univers des retraités. La santé apparaît en effet comme le seul souci que même les retraités les plus jeunes nourrissent quant à leur avenir avec la certitude de connaître, à plus ou moins brève échéance, des problèmes dans ce domaine. C'est le trait dominant

qui ressort en effet de cette étude : si le plus grand nombre des retraités exprime une assez grande satisfaction quant à leur situation actuelle, ils sont certains que c'est par leur santé que leurs conditions de vie se dégraderont, aussi attendent-ils de leur caisse qu'elle les aide à prolonger, autant que possible, cet âge d'or que constituent les premières années de la retraite. Mais il apparaît tout aussi évidemment que le ton sur lequel cette information-prévention peut se faire, doit différer selon les publics, car les retraités les plus jeunes, qui sont ceux qui nourrissent les attentes les plus précises en cette matière à l'endroit de leur caisse, ne supporteraient pas qu'on les inquiète, et qu'on les mette en face des difficultés qu'ils savent mais dont ils tentent de faire reculer l'échéance.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE ET RESULTATS D'ENSEMBLE

En %

1. Dans quel type de logement habitez-vous ?

Maison individuelle	65
Appartement	34
Résidence pour personnes âgées.....	1
	100

A tous ceux qui habitent dans une maison ou un appartement :

2. En vous comptant, combien de personnes vivent actuellement à votre domicile tous les jours ?

une personne	34
deux personnes	52
trois personnes ou plus	14
	100

3. Occupez-vous votre logement en tant que...

Accédant à la propriété	2
Propriétaire	71
Locataire ou sous-locataire	24
Logé gratuitement.....	2
Autres (<i>préciser</i>)	1
	100

4. Avez-vous déménagé au cours des cinq dernières années ?

oui	15
non	85
	100

5. Avez-vous l'intention de déménager dans les cinq prochaines années ?

oui	9
non	82
ne sait pas.....	9
	100

A ceux qui ont déménagé ou ont l'intention de le faire :

6. Pour quelles raisons principales avez-vous déménagé (ou avez-vous l'intention de déménager) ?

Pour avoir un logement plus pratique.....	24
Pour être moins isolé	17
Pour une question de budget.....	12
Pour vous rapprocher de vos enfants	12
Pour avoir un logement plus confortable.....	12
Pour votre santé	10
Pour le climat.....	5
Autres	35
	(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

A tous ceux qui habitent dans une maison ou un appartement :

7. Avez-vous fait des travaux dans votre logement au cours des cinq dernières années ?

oui	54
non	46
	100

8. Avez-vous l'intention de faire des travaux dans votre logement dans les cinq prochaines années ?

oui	28
non	68
ne sait pas	4
	100

A ceux qui ont réalisé des travaux ou qui ont l'intention d'en faire :

9. Dans quel(s) but(s) ?

(Question ouverte)

Faire de la peinture, du carrelage, les tapisseries.....	27
Entretenir, maintenir en état	22
Ravaler, refaire la toiture, les peintures extérieures	17
Chauffage, plomberie	15
Améliorations, sans autres précisions.....	14
Rénovation, réhabilitation (sans autres précisions)	12
Pour le confort, sans autres indications	11
Pour embellir, sans autres indications	11
Isolation thermique, phonique	8
Construire une véranda, une marquise, un balcon.....	4
Sécurité, blindage	1
	(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

A tous ceux qui habitent dans une maison ou un appartement :

10. Si un jour vous perdiez votre autonomie ou si vous présentiez un handicap, pensez-vous que le logement que vous occupez aujourd'hui serait adapté à votre situation ?

oui	51
non	41
ne sait pas	8
	100

A tous :

11. Le fait de perdre votre autonomie est-il aujourd'hui un problème qui vous préoccupe beaucoup, assez, peu ou bien pas du tout ?

beaucoup	17
assez	15
peu	29
pas du tout.....	39
ne sait pas.....	1
	100

12. Pour vous, la vie en maison de retraite, c'est principalement une solution...

... qu'il faut éviter à tout prix ?.....	43
... quand on a des difficultés à vivre chez soi ?	24
... quand on a des problèmes de santé ?	19
... pour trouver un milieu convivial et accueillant ?	9
... ne sait pas.....	5
	100

13. Voyez-vous ou avez-vous des contacts téléphoniques avec... ?

	au moins 1 fois/ semaine	au moins 1 fois/ mois	2 à 3 fois/ an	moins souvent	ne sait pas	total
vos enfants ?	88	7	3	1	1	100
vos petits-enfants ? ...	70	17	7	3	2	100
un ami ?	70	15	4	8	3	100

14. Avez-vous le sentiment de voir votre famille...

... trop souvent ?.....	1
... suffisamment souvent ?	69
... pas assez souvent ?	27
... ne sait pas.....	3
	100

15. Un de vos enfants ou de vos petits-enfants est-il actuellement au chômage ou connaît-il des difficultés à trouver un emploi ?

	oui	non	ne sait pas	total
Un enfant	19	80	1	100
Un petit enfant	8	91	1	100

A ceux qui ont un enfant ou un petit-enfant au chômage :

16. L'aidez-vous ?

oui	74
non	26
	100

A ceux qui ont au moins un enfant ou un petit-enfant :

17. L'avenir de vos enfants ou de vos petits-enfants vous préoccupe-t-il aujourd'hui beaucoup, assez, peu ou bien pas du tout ?

beaucoup	47
assez	23
peu	16
pas du tout.....	13
ne sait pas.....	1
	100

A tous :

18. Faites-vous partie ou bien participez-vous aux activités d'une association ou d'un club ?

(Ne rien suggérer)

	oui	non	total
Une association culturelle, de loisirs	21	79	100
Une association de retraités	17	83	100
Une association sportive.....	16	84	100
Une association d'aide aux personnes en difficulté	8	92	100
Une association de quartier, vie locale	8	92	100
Une association confessionnelle	6	94	100
Une association de défense de l'environnement	2	98	100
Autres	11	89	100

A ceux qui font partie d'au moins un club ou association :

19. Quels types de personnes rencontre-t-on surtout dans ces associations dont vous faites partie ?

Des retraités	36
Des jeunes.....	5
Des personnes actives.....	9
Toutes sortes de gens.....	50
	100

A tous :

20. Etes-vous parti en vacances au cours des douze derniers mois ?

oui	53
non	47
	100

21. Le plus souvent, lorsque vous partez en vacances, vous le faites...

... seul ou avec votre conjoint(e) ?	57
... avec vos enfants ou vos petits-enfants ?	11
... avec des amis retraités ?	9
... avec des membres de votre famille retraités ?	2
... Autres.....	5
... ne part jamais en vacances.....	16
	100

22. La solitude est-elle aujourd'hui un problème qui vous préoccupe beaucoup, assez, peu ou bien pas du tout ?

beaucoup.....	14
assez.....	13
peu	18
pas du tout.....	54
ne sait pas.....	1
	100

23. Quelle phrase, parmi les suivantes, définit le mieux votre état de santé ?

Vous avez une bonne santé.....	43
Vous avez des ennuis de santé mais vous n'êtes pas inquiet	33
Vous vous sentez malade et vous vous soignez.....	20
Vous êtes malade au point où aucune activité n'est possible.....	3
	100

24. Avez-vous été hospitalisé au moins une fois au cours des cinq dernières années ?

oui	42
non	58
	100

25. Etes-vous aidé par quelqu'un...

	oui	non	total
... pour faire votre ménage ?.....	22	78	100
... pour faire vos commissions ?.....	8	92	100
... pour préparer les repas ?.....	4	96	100
... pour faire votre toilette ?.....	3	97	100
... pour vous tenir compagnie ?	3	97	100

26. Et avez-vous déjà envisagé de faire appel à quelqu'un pour vous aider à...

	oui	non	total
... pour faire votre ménage ?.....	18	82	100
... pour faire vos commissions ?.....	6	94	100
... pour préparer les repas ?.....	4	96	100
... pour faire votre toilette ?.....	2	98	100
... pour vous tenir compagnie ?	2	98	100

27. Votre santé vous préoccupe-t-elle aujourd'hui beaucoup, assez, peu ou bien pas du tout ?

beaucoup.....	10
assez.....	17
peu	35
pas du tout.....	37
ne sait pas.....	1

100

28. Vous informez-vous régulièrement, de temps en temps, rarement ou jamais sur ce qu'il convient de faire pour rester en forme et lutter contre les effets du vieillissement ?

régulièrement	33
de temps en temps.....	24
rarement	11
jamais	32
	100

29. Diriez-vous que le passage à la retraite a été pour vous un moment difficile à vivre ou bien s'est plutôt bien passé ?

difficile à vivre	18
s'est bien passé	79
ne sait pas.....	3
	100

30. Parmi ces quatre propositions, laquelle correspond le mieux au déroulement de votre retraite ?

Dur et pénible	4
Une succession de périodes agréables et de moments difficiles.....	25
Plutôt intéressant.....	46
Vraiment riche et passionnant	19
Ne sait pas	5
	100

31. Pouvez-vous me dire si chacun des risques suivants vous inquiètent beaucoup, assez, peu ou bien pas du tout, pour vous-même ou bien vos proches ?

	beaucoup	assez	peu	pas du tout	ne sait pas
Le chômage.....	72	17	6	5	-
La pauvreté	67	22	8	2	1
La dégradation de l'environnement.....	46	26	17	11	-
L'insécurité.....	42	30	18	9	1
Les maladies graves	41	24	19	15	1
La guerre	31	17	20	30	2

32. Que seriez-vous prêt à faire pour participer à la lutte contre le chômage ?

Aider votre famille.....	77
Participer à l'action d'associations	19
Soutenir financièrement des associations	11
Consommer davantage	4
Payer davantage d'impôts	2
Autres.....	6
Ne sait pas	8

(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

33. Avez-vous connu des périodes de chômage pendant votre vie professionnelle ?

oui	26
non	70
ne sait pas	4

100

33. Dites-moi quelles sont toutes les actions sociales qu'organise une caisse de retraite comme la vôtre et dont vous avez déjà entendu parler ?

34. Avez-vous déjà fait appel aux services de votre caisse de retraite dans l'un de ces domaines ?

	Connaît	A fait appel
- Le catalogue des séjours de vacances	81	12
- Le financement d'heures d'aide-ménagère	75	9
- La réservation des places dans des maisons de retraites ou des résidences	64	6
- L'information et la prévention dans le domaine de la santé.....	61	5
- L'aide et l'information pour l'amélioration de l'habitat	61	7
- Le financement de résidences de vacances	57	5
- Les conseils juridiques et financiers	56	3
- Les services en cas de problème (hospitalisation, sinistre au domicile...)	56	7
- L'aide aux associations de retraités qui aident les personnes en difficulté.....	55	4
- L'aide aux associations qui luttent contre l'isolement des retraités.....	50	2

35. Parmi ces actions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus intéressantes pour l'avenir ?

	Intéressante pour l'avenir
- L'information et la prévention dans le domaine de la santé.....	40
- Le financement d'heures d'aide-ménagère	29
- La réservation des places dans des maisons de retraites ou des résidences	27
- Les services en cas de problème (hospitalisation, sinistre au domicile...)	19
- L'aide et l'information pour l'amélioration de l'habitat	13
- Les conseils juridiques et financiers	14
- L'aide aux associations qui luttent contre l'isolement des retraités.....	12
- Le catalogue des séjours de vacances	8
- L'aide aux associations de retraités qui aident les personnes en difficulté.....	7
- Le financement de résidences de vacances	2
	(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

36. Pensez-vous régulièrement, de temps en temps, rarement ou jamais à votre avenir ?

régulièrement	23
de temps en temps.....	30
rarement	17
jamais.....	28
ne sait pas.....	2

100

37. Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus quand vous pensez à votre avenir ?

Ne plus pouvoir rester chez vous	22
Ne plus pouvoir avoir d'activités.....	22
Etre seul.....	16
Perdre votre pouvoir d'achat.....	9
Ne plus pouvoir aider matériellement vos enfants ou vos petits-enfants.....	5
Ne plus pouvoir aider financièrement vos enfants ou vos petits-enfants.....	5
Ne plus pouvoir partir en vacances	1
Autres.....	20

100

38. Dans quels domaines souhaiteriez-vous avoir plus d'informations et de conseils pour l'avenir ?

La santé.....	52
Les ressources.....	29
Le droit	23
Les activités de loisirs.....	15
Le logement	14
Les vacances	13
Aucun	21

(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

39. A votre avis votre caisse de retraite peut-elle vous apporter cette aide ?

oui	59
non	13
ne sait pas	28

100

40. Finalement, que pensez-vous de votre caisse de retraite? Quelle image en avez-vous ?

(Question ouverte)

Evocations positives :

- Opinion positive imprécise (bonne caisse, bonne image...).....	45
- Elle paie bien, suffisamment, régulièrement	12
- Traits d'image positive : gentils, dynamiques, disponibles	8
- Elle informe bien	8
- Ne n'ai jamais fait appel, je ne connais pas	5
- Elle propose une aide, une assistance, une sécurité	4

Evocations neutres :

- Ça va, je n'ai pas à m'en plaindre.....	9
- Elle donne de l'argent, c'est nécessaire	4

Evocations négatives :

- Elle ne rembourse pas bien, ne donne pas assez d'argent.....	12
- Trop chère	2
- Autres évocations négatives.....	1
- Aucune image, aucune impression, rien	7
- NSP	3
- Autres.....	8

(1)

(1) : Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples

41. Quel devrait être selon vous le rôle d'une caisse de retraite en matière d'action sociale ?

Etre disponible pour répondre à toutes vos questions	39
Vous informer et vous prévenir des risques liés au grand âge.....	23
Vous proposer des assurances pour préparer votre grand âge	10
Vous proposer des activités pour les loisirs et les vacances	4
Autres	10
ne sait pas	14
	100

42. Je vais vous citer un certain nombre de services qui sont parfois offerts pour aider les personnes les plus âgées et leur famille. Dites-moi pour chacun d'eux si vous le considérez indispensable, utile, inutile ou sans intérêt ?

	indispensable	utile
Une intervention médicale rapide en cas de problème	51	42
Une aide-ménagère	31	62
Une télé-alarme	26	58
La livraison à domicile de repas préparés	19	69
Une assistance envers la famille en cas de problème	19	64
La livraison à domicile des commissions.....	18	72
L'aide à la recherche d'une maison de retraite	15	62
La présence d'une personne de compagnie.....	10	58

43. Avez-vous déjà été personnellement victime...

	oui	non	total
...d'une agression ?	9	91	100
...d'un vol ?	25	75	100
...d'un cambriolage ?	24	76	100

44. Recevez-vous régulièrement un magazine de votre caisse de retraite ?

oui	84
non	16
	—
	100

45. En général, diriez-vous que...

... vous lisez presque tout ?	53
... vous lisez quelques articles ?	28
... vous le feuillotez ?	14
... vous ne le lisez pas ?	4
	—
	100

46. Avez-vous ou non une mutuelle ?

oui	93
non	7
	—
	100

